

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT. Services People. You trust.

Imprimante Dell V313
Multifonction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- + Dell Optiplex GX270
- + Pentium 4
- + 1.2 Ghz
- + Ram : 1Go
- + Windows XP
- + Disque Dur 80Go
- + Ecran Plat 17"

+ Fcfa = 185.500

OpenOffice.org
+Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3231 du vendredi 5 octobre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Congo/Sao Tome et Principe

Visite officielle à Brazzaville du président Manuel Pinto Da Costa



Le président Da Costa (en lunettes) à Mpila (P.3).

Le président santoméen, Manuel Pinto Da Costa, effectuera une visite officielle à Brazzaville, du 4 au 6 octobre 2012. Accueilli à l'aéroport international Maya-Maya par son homologue congolais, le président Denis Sassou Nguesso, le chef d'Etat santoméen a visité, le jour même de son arrivée, le quartier sinistré par les explosions du 4 mars à Mpila, en compagnie du ministre de la santé et de la population, François Ibovi, et de trois autres membres du gouvernement, notamment les ministres Claude Alphonse N'Silou, Charles Richard Mondjo et Pierre Mabilia. C'est le colonel Jean Bamanika, superviseur des opérations de dépollution de la zone sinistrée de Mpila, qui a été le guide de cette visite.

(Suite en page 3)

Archidiocèse de Brazzaville

La cathédrale Sacré-Cœur réhabilite son système de ventilation

A la suite de l'incident qui s'est produit, lundi 1^{er} octobre 2012, à la messe de 6h30, la cathédrale Sacré-Cœur a engagé les travaux de réhabilitation de son système de ventilation. Ainsi, tous les vingt ventilateurs, fixés au plafond de l'église, ont été retirés. Les travaux consistent à les changer tous, pour garantir des conditions de sûreté et de sécurité aux fidèles chrétiens qui participent aux messes. C'est un projet qui demande d'importants moyens financiers et qu'il faut réaliser en un temps court. Ce faisant, la cathédrale Sacré-Cœur lance un appel aux chrétiens et aux personnes de bonne volonté, pour soutenir l'achat de nouveaux ventilateurs et financer les travaux de leur fixation. Les personnes voulant apporter leur contribution peuvent s'adresser au secrétariat de la cathédrale Sacré-Cœur.

Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration



Le gouvernement a décidé d'indemniser les victimes des explosions du 4 mars

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo.
(Page 3)

Lutte contre l'émigration illégale

Un réseau de faussaires, imitant les signatures des ministres, démantelé à Brazzaville

(Page 3)

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

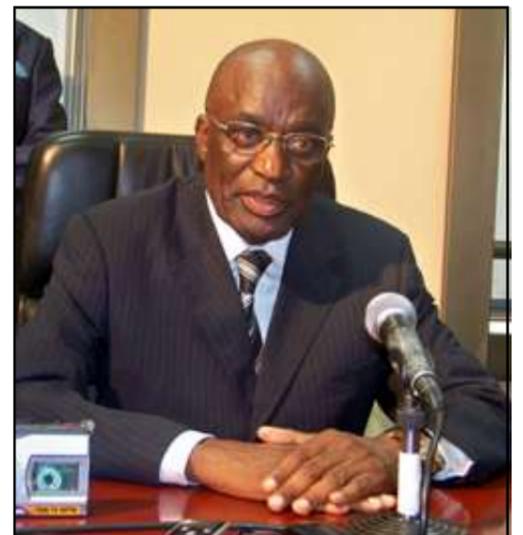
Bernard Tchibambéléla déterminé à rendre le poisson accessible à tous

U.m.p (Union pour le mouvement populaire)

Girel Elvis Okombi Tsallisan continue de réclamer un gouvernement d'union nationale



(P.6)



Bernard Tchibambéléla (P.5)



MTN CONGO S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MTN Congo S.A, entreprise de télécommunications et des technologies associées, lance un appel d'offres pour la sélection d'un cabinet d'architecture qualifié.

Ce cabinet d'architecture aura pour mission de concevoir et de designer le futur Learning Center de MTN Congo Pointe-Noire, y compris les dessins, le budget, les plans d'exécution et les spécifications techniques du projet suivant le modèle de livraison clefs en mains (*turnkey*).

Le bureau d'architecte choisira, en outre, l'entrepreneur principal et sera en charge de la supervision de tous les travaux de construction.

Le budget global du projet, tous frais compris, est de 45 000 000 F CFA.

Les termes de référence de l'appel d'offres peuvent être retirés au siège social de MTN Congo, 36, Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo & à Pointe-Noire à l'Agence Régionale, sis en face de la Gare.

Les prestataires intéressés sont priés de bien vouloir déposer leurs offres sous enveloppe fermée, au siège social de MTN Congo à Brazzaville ou à l'Agence Régionale de Pointe-Noire au plus tard le **lundi 15 Octobre 2012 à 17H 00**, sis à la réception.

Ces offres doivent obligatoirement porter la mention suivante:

«RFP N° CB/O/RFP477/12 pour la sélection d'un Cabinet d'architecture» MTN Congo se réserve le droit de rejeter toute offre incomplète, mal adressée ou parvenue après la date et l'heure de clôture sans qu'il y ait besoin de donner d'explications.

Fait à Brazzaville, le 27 Septembre 2012

Pour MTN Congo,

LE DEPARTEMENT PROCUREMENT & FACILITIES

Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration Le gouvernement a décidé d'indemniser les victimes des explosions du 4 mars

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a fait un point de presse, lundi 1^{er} octobre 2012, dans la salle de conférence de son cabinet de travail, à Brazzaville, sur les retombées sociales de la future loi des finances exercice 2013. A cette occasion, il a annoncé que les ayants droit des personnes tuées par les explosions du 4 mars seront indemnisés à hauteur de 25 millions de francs Cfa par victime, tandis que les 47 personnes invalides recensées jusqu'à présent, bénéficieront d'une rente viagère mensuelle de 140.000 francs Cfa et ceci, dès l'entrée en application de la loi des finances 2013, une loi qui va, également, soulager la situation des fonctionnaires.

Selon le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, le projet de budget 2013, adopté par le conseil des ministres, le 28 septembre dernier, et qui sera, bientôt présenté au parlement, représente, un instrument de lutte contre le chômage. «*Nous organisons la lutte contre la pauvreté et le chômage, la situation des sinistrés est également prise en compte*», a-t-il déclaré. Il a rappelé que, dans le cadre de ce budget, comme l'a souhaité le président de la République, 2013 sera l'année de l'éducation de base et de la formation professionnelle.

Pour ces deux sous-secteurs de l'enseignement national, le gouvernement a l'intention de mettre 300 milliards de francs Cfa de crédit, dont 200 milliards de francs Cfa pour l'investissement et 100 milliards de francs Cfa pour le fonctionnement. «*Cette intention montre l'engagement du gouvernement à mieux préparer les jeunes à une meilleure qualification, pour plus de chance d'avoir l'emploi*», a-t-il estimé.

Le ministre d'Etat Ondongo a révélé que ce budget prendra aussi en compte la situation des fonctionnaires. Après les discussions avec les syndicats,

le gouvernement avait décidé de restaurer les avantages suspendus des fonctionnaires, notamment de mettre fin à la suspension des avancements sans effets financiers et à d'autres promotions. «*Cette mesure est en train de s'appliquer sur trois ans et cette année est la dernière. Pour l'année 2013, il est prévu 12 milliards de francs Cfa, pour rattraper les avantages de ces mesures découlant de la trêve sociale. C'est la dernière année de rattrapage de ces mesures*», Gilbert Ondongo a, aussi, expliqué que «*sur le plan social, le gouvernement a prévu suffisamment de fonds pour être en mesure de recruter entre 2.500 et 3.000 jeunes à la fonction publique. Ce sont, là, quelques exemples des retombées sociales du budget de 2013, une fois adopté en l'état, par le parlement*», a-t-il dit.

En ce qui concerne la situation des sinistrés du 4 mars 2012, le ministre de l'économie a, d'abord, fait un rappel du paiement de l'allocation d'urgence octroyée aux familles sinistrées. Selon lui, plus de 20 mille chefs de famille ont, déjà, perçu cette allocation d'urgence. Cette action se poursuit, tout en examinant, dans les



Vue des dégâts du 4 mars 2012.



Gilbert Ondongo.

détails, les familles qui méritent cette assistance. Elles seront traitées favorablement, a-t-il promis.

Il a indiqué qu'au dernier conseil des ministres, une décision a été prise pour les situations assez bien maîtrisées, au sujet des sinistrés. La première, parfaitement maîtrisée, est celle des décédés. Le conseil des ministres a décidé, lors de sa réunion du 28 septembre 2012, d'allouer aux ayants droit ou groupes d'ayants droit, pour chaque personne décédée, la somme de 25 millions de francs Cfa.

La seconde situation, relativement bien cernée, selon lui, est celle des personnes qui ont perdu un ou des membres, ou qui ont eu une des parties de

leur corps amputée. Selon les statistiques disponibles au ministère, 47 personnes ont été recensées. L'Etat a décidé d'accorder, à ces personnes devenues désormais invalides, une rente viagère, c'est-à-dire un revenu à vie, qui sera l'équivalent par mois du double du salaire minimum à la fonction publique. Le salaire minimum est de 70.000 francs Cfa par mois. Les personnes devenues partiellement ou totalement invalides bénéficieront, durant toute leur vie, d'un revenu mensuel de 140.000 francs Cfa. Au fur et à mesure que les situations seront maîtrisées, les réponses concrètes seront apportées, a conclu Gilbert Ondongo, qui a, aussi, réaffirmé qu'en 2013, la reconstruction totale des maisons détruites par les explosions du 4 mars sera engagée, à l'issue des concertations avec les familles concernées. La réhabilitation des maisons endommagées va commencer, quand à elle, avant la fin de cette année.

Philippe BANZ.

52^{ème} anniversaire de l'indépendance du Nigéria

Princess Victoria Onipede déterminée à renforcer davantage les relations entre son pays et le Congo

A l'occasion du 52^{ème} anniversaire de l'indépendance de la République Fédérale du Nigéria, l'ambassadeur du Nigéria au Congo, Princess Victoria Onipede, a organisé, à Brazzaville, une réception où, malheureusement, le gouvernement congolais n'était pas représenté. Dans l'allocution qu'elle a prononcée, la diplomate nigériane a fait savoir qu'elle fera tout de son mieux pour que les relations entre le Nigéria et le Congo atteignent un autre niveau.

«*Sans doute, il y a des fossés, dans nos relations, particulièrement dans les domaines politique, économique et culturel. Mais, nous devons travailler durement pour les combler, afin de maximiser les profits bilatéraux*», a-t-elle déclaré.

Les jardins de la résidence étaient pavés aux couleurs nigérianes. Les membres de la communauté nigériane, venus nombreux, se sont fait distinguer par leurs tenues traditionnelles, pendant que la musique nigériane agrémentait la cérémonie.

Après avoir souhaité la bienvenue à ses invités, la diplomate nigériane a indiqué que le Nigéria et le Congo ont en com-



Princess Victoria Onipede.



Avec quelques uns de ses invités pendant la cérémonie.

mun certaines valeurs et sont tous les deux membres des organisations internationales telles que les Nations unies, l'Union africaine et la commission du golfe de Guinée. «*Fait important à noter: nos deux pays sont membres de l'Association des pays producteurs de pétrole (Appa), pour laquelle le Congo continue de jouer un rôle significatif*», a-t-elle indiqué. La diplomate nigériane a, par ailleurs, rappelé que le Nigéria et le Congo ont des accords bilatéraux et sont en voie d'en conclure d'autres, pour renforcer leurs relations bilatérales. «*Le jour de ma présentation des lettres de créance, j'avais promis à Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo, que je ferai tout de mon mieux pour que les relations entre le Nigéria et le Congo atteignent un autre niveau*», a-t-elle rappelé.

Mme Princess Victoria Onipede entend impliquer les femmes pour consolider les relations entre les deux pays. «*Il y a lieu de souligner que mes prédécesseurs étaient tous des hommes. En tant que première femme ambassadeur du Nigéria en République du Congo, je poursuivrai, sans relâche, les échanges et contacts entre les femmes des deux pays, en appoint aux relations cordiales et amicales qui existent entre nos deux premières dames, leurs excellences Dr. Patience Ebele Jonathan, présidente de la Mission des premières dames d'Afrique pour la paix, et Mme Antoinette Sassou Nguesso*», a-t-elle dit.

Pascal Azad DOKO

Lutte contre l'émigration illégale

Un réseau de faussaires, imitant les signatures des ministres, démantelé à Brazzaville

La brigade territoriale de gendarmerie de Mansimou, dans le 8^{ème} arrondissement Madibou, à Brazzaville, a mené, au mois de septembre dernier, une enquête sur un réseau de faussaires s'adonnant à l'émigration illégale. Interpellées par la gendarmerie, deux personnes ayant avoué les faits ont été déferées à la Maison d'arrêt, après avoir été présentées devant le procureur de la République. Les faussaires imitaient les signatures des membres du gouvernement et produisaient des documents officiels pour faire voyager leurs clients, à coups d'importantes sommes d'argent.

Plusieurs ministres sont victimes du piratage de leurs signatures par un réseau de faussaires dont deux sont déjà à la Maison d'arrêt. Les documents saisis par les gendarmes entre les mains des faussaires ont permis de savoir les ministres dont les signatures ont été piratées. Il s'agit du ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur de cabinet du chef de l'Etat, du ministre d'Etat Florent Ntsiba (travail et sécurité sociale), des ministres Basile Ikouébé (affaires étrangères et coopération), Claude Alphonse N'Silou (construction, urbanisme et habitat), et Hellot Matson Mampouya (à l'époque des faits, ministre de la pêche et de l'aquaculture). Mais, le phénomène est tel que bien d'autres

ministres sont concernés. L'enquête menée par la gendarmerie a révélé que l'Etat congolais est, à son tour, victime de réseaux maffieux, par le piratage des documents officiels et des signatures des autorités publiques. L'enquête a été ouverte à la suite d'une plainte du ministre Claude Alphonse N'Silou, lui-même, alerté par une chancellerie de la place qui voulait vérifier si, réellement, le ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat avait mis en mission des fonctionnaires qui sollicitaient des visas. L'étonnement du ministre était grand, car non seulement il ne connaissait pas ces personnes, mais en plus, il n'avait pas mis des fonctionnaires en mission, à ce moment-là. Grâ-

ce à sa plainte, les gendarmes se sont mis, rapidement, dans l'enquête et ont pu mettre la main sur deux faussaires. Ces réseaux maffieux ne sont pas dans les habitudes des Congolais. Ils laissent apparaître de nombreux étrangers parmi les faussaires. Les nouvelles technologies offrent d'énormes avantages de travail. On peut scanner, reproduire, photocopier, dupliquer, envoyer des originaux si facilement que cela va très vite, si vite qu'on ne se rend pas compte, tout de suite du faux qui circule.

Lorsque les faussaires bénéficient, par ailleurs, de complicité ou de complaisance au sein de l'administration, leurs réseaux fonctionnent, alors, à merveille. En effet, si les signatures sont piratées, les passeports de service utilisés sont, par contre, des vrais. Ces réseaux alimentent, en effet, l'émigration illégale vers certains pays occidentaux. Leurs clients déboursent entre deux et trois millions de francs Cfa, pour se voir livrer un passeport de service avec visa et tous les documents officiels de voyage (ordre de mission, note verbale, autorisation du ministre de tutelle, etc). Les visas sont, parfois, pris à Kinshasa, en RDC,

dans les chancelleries des pays occidentaux n'ayant pas d'ambassades à Brazzaville.

Victimes de ces réseaux, des ministres de la République éprouvent, maintenant, des difficultés à envoyer, officiellement, leurs fonctionnaires en mission à l'étranger, sans avoir à se justifier ou à se soumettre à des vérifications dont ils auraient souhaité se passer. Les réseaux maffieux, qui créent de véritables faux en «*vrais*», non seulement nuisent à l'image du pays dans les chancelleries, mais également, ruinent, surtout, la crédibilité des personnalités victimes, dans l'exercice de l'autorité publique. La réaction vigoureuse du ministre de la construction se justifie par ce souci de sauvegarde de la crédibilité de l'autorité publique. En un temps record, l'action qu'il a déclenchée par sa plainte a commencé à porter ses fruits. Des faussaires ont été rattrapés. L'enjeu est, évidemment, le démantèlement de tous ces réseaux de faux. C'est un grand défi et l'enquête continue.

Joël NSONI

(Suite de la page 1)

Le vendredi 5 octobre, le chef d'Etat santoméen visite un certain nombre d'infrastructures, notamment le centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé, dans le 8^{ème} arrondissement, Madibou, l'école nationale à vocation régionale de génie travaux publics, à l'académie militaire Marien Ngouabi, dans le 9^{ème} arrondissement Djiri, le complexe hydro-électrique d'Imboulou,

dans le district de Ngabé (département du Pool). Une séance de travail aura lieu, en fin de journée, au palais du peuple, entre les délégations santoméenne et congolaise. Samedi 6 octobre, les deux chefs d'Etat auront un tête-à-tête, à l'issue de la séance de travail entre les deux délégations. Le clou de cette visite est la signature d'un mémorandum entre les ministres des affaires étrangères des deux pays.

P. Azad DOKO

BGFIONline



www.bgfionline.com
**Le meilleur de la banque
chez vous**

NOUVEAU!
ENCORE
+ d'accessibilité
+ de services
+ de sécurité

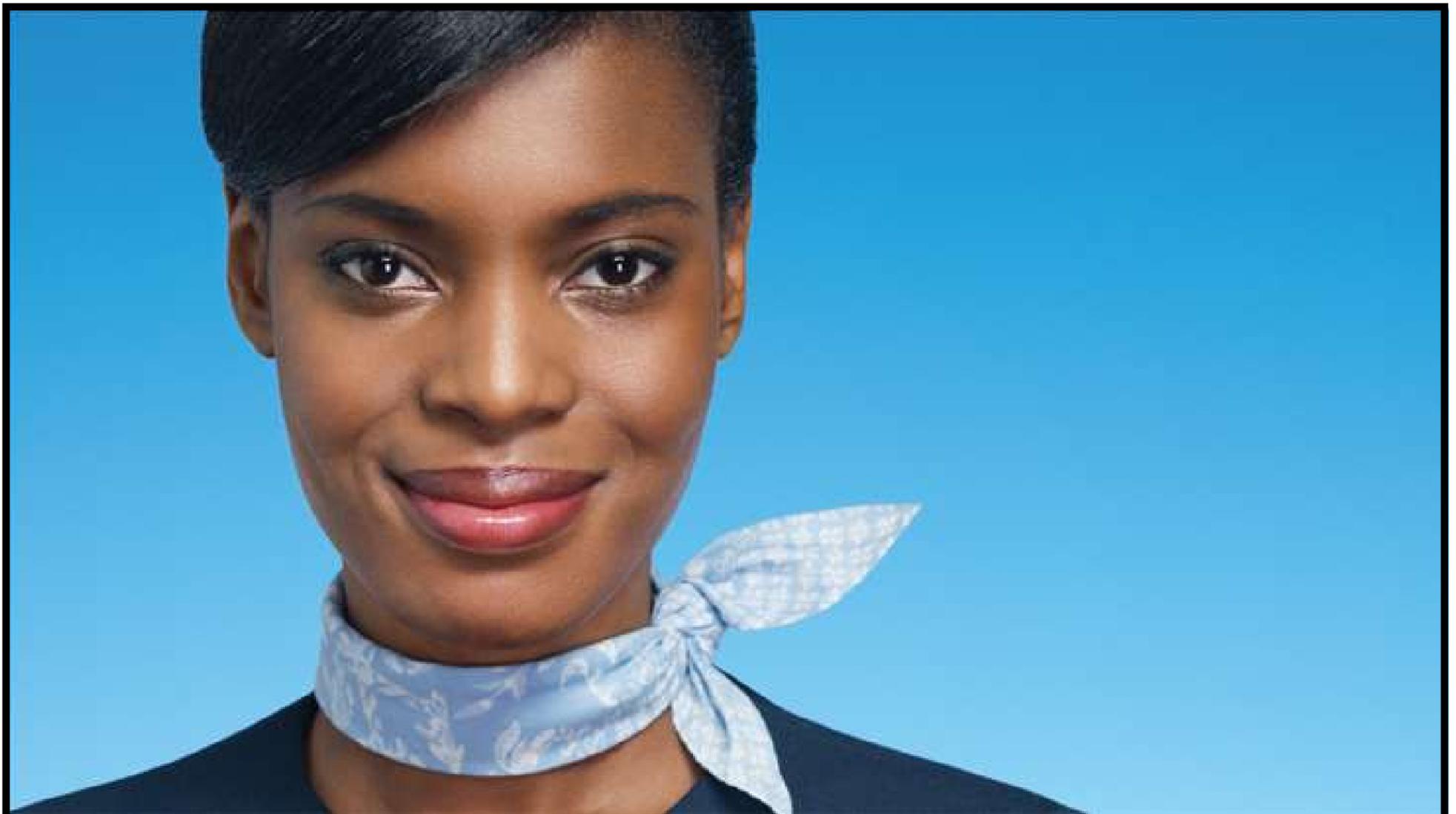


- Sur www.bgfionline.com vous pouvez :
- Consulter votre solde et l'historique des opérations de votre compte
 - Effectuer des virements bancaires
 - Commander vos chèquiers

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : egccongo@bgfi.com
www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



Tarif disponible au départ de Brazzaville, soumis à conditions, modifiable sans préavis. Séjour minimum 7 jours, maximum 1 mois. Achetez avant le 30/10/2012.

Envoyez-vous du 01/10/2012 au 30/11/2012. Renseignez-vous auprès d'Air France ou de votre agence de voyages.

Air France. Toujours près de vous.

Congo-France

Une délégation du Medef a exploré les opportunités d'investissement au Congo

Une délégation du Medef (Mouvement des entreprises de France), une organisation patronale représentant les dirigeants des entreprises françaises membres, a séjourné au Congo, du 24 au 27 septembre 2012, pour scruter les opportunités d'investissement qui existent dans le pays. Conduite par Patrick Lucas, vice-président du Medef et président d'une société de courtage en assurance, et Michel Roussin, président du comité Afrique du Medef, cette délégation comprenait 45 personnes représentant 35 entreprises françaises œuvrant dans divers secteurs (bâtiment, énergie, assurances, transports...). La délégation, qui a visité Brazzaville et Pointe-Noire, a été reçue en audience par le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, et par des membres du gouvernement. Elle a eu une séance de travail avec Uni-Congo, sur la formation des entrepreneurs congolais à la H.e.c international (Haute école de commerce), en France.



La délégation des hommes d'affaires français pendant la séance de travail avec le ministre Gilbert Ondongo.

Signalons que cette rencontre s'était déroulée en présence des membres du gouvernement et de l'ambassadeur de France, Jean-François Vallette, qui a, d'ailleurs, accompagné la délégation des entrepreneurs français, pendant leur séjour dans la capitale. La délégation d'hommes d'affaires français a été reçue par le ministre d'Etat Rodolphe Adada, qui a fait une communication sur la politique d'industrialisation du Congo, et par Gilbert Ondongo (qui était ministre des finances, du budget et du portefeuille public) qui a parlé du cadre fiscal et douanier, ainsi que de la réglementation de change, pour un

meilleur exercice de leurs activités dans le pays. De même, les investisseurs français ont été reçus à la délégation générale des grands travaux où ils ont pu apprécier les grands projets réalisés au Congo. A l'UniCongo, Jean-François Guillon, délégué général de la société H.e.c international, a signé un accord dans le volet formation avec Alphonse Missengué, président délégué de l'Uni-Congo, pour assurer une formation de qualité dans le domaine du commerce aux entrepreneurs congolais, et pour réaliser bien d'autres projets. La délégation française s'est rendue aussi à Pointe-Noire où elle a eu des séances de travail avec les entrepreneurs qui évoluent dans la capitale économique. De manière générale, au cours des séances de travail, les autorités congolaises ont exprimé leur disponibilité à recevoir les propositions des investisseurs français, pour faire évoluer la législation congolaise, de sorte que le pays gagne en matière d'amélioration du climat des affaires. La délégation du Medef s'est dite prête à apporter ses investissements dans différents secteurs économiques. Au regard des enjeux, le Congo est, actuellement, dans une phase déterminante de diversification de son économie, pour assurer son développement et son intégration dans le cercle des pays émergents. Cela s'explique par l'ouverture à des partenaires fiables.

Philippe BANZ.

La visite des hommes d'affaires français au Congo fait suite à une rencontre à Paris (France), en février 2012, entre le président Denis Sassou Nguesso et les membres du Medef. Dans la capitale congolaise, les opérateurs économiques français ont eu une série de séances de travail avec les autorités et le patronat congolais. Lors de l'audience accordée par le chef de l'Etat, au palais du peuple, le mardi 25 septembre, il y a eu un échange. Premier à prendre la parole, Patrick Lucas a dit l'objet de la visite des entrepreneurs français au Congo et leur désir d'investir au Congo. Le président Sassou Nguesso a longuement parlé des relations historiques entre son pays et la France. Après avoir rappelé le rang qu'occupe l'hexagone comme principal partenaire économique du Congo, il a insisté sur le climat de sécurité et de paix, qui règne au Congo où l'on peut circuler, de nuit comme de jour, d'une ville à une autre, du Sud au Nord du pays. Il a évoqué les atouts économiques du Congo, grâce à son positionnement stratégique et à sa vocation de pays de transit dans la sous-région. « Depuis ces douze dernières années, le pays vit dans un climat de paix et de stabilité, nous avons stabilisé le cadre macro-économique, maîtrisé l'inflation, assaini les finances publiques, et l'assainissement du climat des affaires est en cours », a-t-il déclaré, en s'appuyant sur la croissance du



Patrick Lucas.



Les membres de Medef à l'Unicongo.

Congo, en 2011, qui était de 7%, alors qu'en 2012, elle est estimée à 5 ou 6%, et sur l'amélioration du climat des affaires.

meilleur exercice de leurs activités dans le pays. De même, les investisseurs français ont été reçus à la délégation générale

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

Bernard Tchibambéléla déterminé à rendre le poisson accessible à tous

Nommé ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambéléla a pris ses fonctions, au terme d'une passation de service, jeudi 27 septembre 2012, avec son prédécesseur, Hellot Matson Mampouya, devenu ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Après avoir pris part à son premier conseil des ministres, vendredi 28 septembre, Bernard Tchibambéléla, qui entend créer, dans les villes congolaises, des marchés de poisson, s'est, rapidement, mis au travail, en recevant en audience, à sa résidence et à son cabinet, les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2012, des experts du programme A.c.p fish II et la délégation de la Jica (Agence japonaise de la coopération internationale), conduite par M. Sampei, responsable de la société D.n.c (Dai nippon construction).



Bernard Tchibambéléla et Hellot Matson Mampouya, lors de la passation de service.

Réélu député de Mbanza-Ndouna (département du Pool), sous le label du M.c.d.d.i, Bernard Tchibambéléla, 66 ans, est l'une des grandes figures de ce parti, dont il est membre du bureau exécutif national. Ancien deuxième vice-président de l'assemblée nationale, il est vice-président du comité technique de l'alliance M.c.d.d.i-P.c.t et porte-parole du comité consultatif et de suivi de la municipalisation accélérée du département du Pool. A la tête du département ministériel de la pêche et de l'aquaculture, il entend créer des marchés importants de poissons au Congo, pour rendre le poisson accessible à tous. Dans cette ambition, les partenaires ne manquent pas. Le 1^{er} octobre dernier, il a reçu, à sa résidence, une délégation du programme A.c.p fish II, composée de Oumarou Njifonjou, coordonnateur, Mme Andrea Ariella et M. Jacques Jean Pierre Moreau, consultants internationaux, Thomas Hofbauer, directeur général de la société Atlantic pêche et aquaculture de France, partenaire du Ministère de la pêche et de l'aquaculture. Au cours de leur entretien, il s'est agi de la mise en œuvre du programme A.c.p fish II, financé par le 9^{ème} F.e.d (Fonds européen de développement), et qui va appuyer le Congo dans l'élaboration des textes d'applications des lois 2-2000 du 1^{er} février 2000 portant organisation de la pêche maritime et 3-2010 du 14 juin 2010, portant organisation de la pêche et de l'aquaculture continentales.

Le second a mis l'accent sur l'acquisition de quatre navires prévus pour faire la pêche, dont deux financés par l'Etat congolais et deux autres par la société Atlantic pêche et aquaculture. Le troisième intervenant a proposé ses services, dont la construction d'un marché de poissons à Pointe-Noire et la tenue d'un atelier de formation avec les cadres du Ministère. En plus de la formation des cadres du Ministère de la pêche et de l'aquaculture, à travers un séminaire, la Jica (Agence japonaise de la coopération internationale) envisage réaliser un projet de chaîne de valeur de pêche maritime non remboursable. Ce projet se situe à Sangolo-Les-Bains, à Pointe-Noire. Mais, les études sont assujetties à l'octroi d'un site par le Port autonome de Pointe-Noire. Ce qui est en cours. Le ministre Bernard Tchibambéléla veut que la pêche soit développée et que le poisson soit accessible à tous les Congolais. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de l'émergence du Congo, à l'horizon 2025, par l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

saire du Comité consultatif des Nations unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale, prévue à l'occasion de la 35^{ème} réunion ministérielle du comité qui se tiendra à Brazzaville, du 3 au 7 décembre 2012. En outre, le ministre Ikouebé et ses interlocuteurs ont échangé sur la situation qui prévaut à l'Est de la RDC et dans la région des Grands-Lacs. Le secrétaire général Ban Ki-Moon a salué le leadership du président Denis Sassou Nguesso dans le cadre du processus

de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20), qui s'est tenue au Brésil, en juin 2012. Par ailleurs, le chef de la délégation congolaise s'est adressé à l'assemblée générale, dans le cadre du débat général dont le thème central porte sur: «Ajustements ou règlement des différends internationaux ou des situations par des moyens pacifiques».

La Mission Permanente

District d'Etoumbi (Cuvette-Ouest)

Les populations du village Adinga interpellent le ministre Jean Jacques Bouya

Les populations du village Adinga, situé à quelque 12 Km de la communauté urbaine d'Etoumbi (département de la Cuvette-Ouest) se sont retrouvées en une forme d'assemblée générale, en date du 22 septembre 2012, pour examiner la situation de la gestion et l'exploitation de la carrière située dans les terres de cette contrée. Au terme de leurs délibérations, les habitants du village Adinga ont salué les efforts du gouvernement et particulièrement du président de la République, Denis Sassou Nguesso, à travers l'immense chantier de la municipalisation accélérée dans le département de la Cuvette-Ouest. Les travaux de la route bitumée Etoumbi/Makoua arrivent, bientôt, à terme et la ville d'Etoumbi ne cesse de se moderniser, ont reconnu les habitants du vil-

lage Adinga, qui ne tarissent pas d'éloges à l'endroit du couple présidentiel. Seulement, si les populations d'Adinga s'accordent à reconnaître que la carrière située dans leur village sert bien au bitumage des routes d'intérêt général, elles déplorent le fait que la société qui exploite cette carrière ne réalise absolument rien pour la contrée où se trouve la carrière. Les populations, qui refusent de recevoir des fonds, souhaitent que cette société construite quelques infrastructures à caractère social dans leur village. Les différents appels lancés n'ayant rien donné, elles ont décidé d'écrire et d'interpeller le ministre en charge de la délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, pour espérer trouver gain de cause.

Emmanuel ONGABONDO

67^{ème} session assemblée générale de l'Onu

Basile Ikouebé s'est entretenu avec Ban Ki-Moon à New York

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération, chef de la délégation congolaise à la 67^{ème} session de l'assemblée générale de l'Onu (Organisation des nations unies), M. Basile Ikouebé, a eu, lundi 1^{er} octobre 2012, à New York, des rencontres bilatérales, respectivement avec M. Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations unies, et M. Jeremic Vuk, président de l'assemblée générale. Les entretiens ont porté, essentiellement, sur les points suivants: - les questions inscrites à l'ordre du jour de la session, notamment la réforme du Conseil de sécurité, la revitalisation de l'assemblée générale et du Conseil économique et social dans le contexte de la gouvernance mondiale; - l'assistance de l'Onu au Congo, suite à la catastrophe du 4 mars 2012; - le renforcement du processus



Basile Ikouebé.

démocratique au Congo, à travers la bonne tenue des élections législatives au Congo de juillet et août 2012; - le processus de ratification de la convention de Kinshasa, dans la perspective de la commémoration du 20^{ème} anniver-

Tués sur le coup, dans un accident de moto Djakarta, à Nganga-Lingolo

Lundi 1^{er} octobre dernier, à la tombée de la nuit, vers 18h30, une pluie accompagnée de roulements de tonnerre a arrosé Brazzaville, la capitale. Deux jeunes gens, sur une moto Djakarta, roulaient sans lumière, sur la route nationale n°1. Ils ne portaient pas de casques de protection, qui sont, pourtant, obligatoires pour les motocyclistes. Voulant échapper à la pluie, ils ont accéléré. Bien mal leur en a pris, puisqu'ils ont fini par percuter, de plein fouet, un camion stationné au bord de la route, au niveau de l'ex-bar Vatican, à Nganga-Lingolo. Les deux garçons sont morts sur le champ. Leurs corps sans vie ont traîné sur la chaussée goudronnée, maculée du sang qui sortait au niveau de la tête. Une foule de curieux s'est formée sur les lieux. Un corbillard de la morgue de Makélékélé est venu récupérer les deux corps ont été récupérés par un corbillard de la morgue de Makélékélé, plus d'une heure après l'accident, plus d'une heure après l'accident. On ne le dira jamais assez, les jeunes prennent trop de risques inconsidérés sur leurs motos Djakarta et, de temps à autre, l'irréparable arrive.

Arrêté par la police pour détention de viande de chien

Un ressortissant de la République Démocratique du Congo, âgé de 21 ans environ, pris la main dans le sac, mardi 2 octobre 2012, au beach de Brazzaville. Il avait l'habitude, semble-t-il, d'approvisionner des commerçants de la place en «viande d'antilope». Mais, finalement, les gens se sont aperçus de sa supercherie. Il s'agissait, plutôt, de la viande de chien. Appréhendé, le jeune homme a avoué qu'il avait une commande de viande de chien, faite par des commerçants centrafricains, et avait dû jeter le reste du chien, à Poto-Poto. Alertée, la police du port autonome a mis la main sur le malin vendeur, qu'elle a déferé, aussitôt, à la maison d'arrêt. Les usagers du port autonome souhaitent, aussi, l'arrestation de ses complices, des commerçants soupçonnés de mettre, sur le marché, la viande de chien.

Une école encore fermée à Liranga, faute d'élèves!

La rentrée scolaire 2012-2013, à Liranga, une localité du département de la Likouala, a été un fiasco. Lundi 1^{er} octobre, les salles de classe étaient hermétiquement fermées, faute d'élèves et d'enseignants. Où se trouvaient les élèves? Dans les campements avec leurs parents, pour les activités de pêche, s'est plaint, sur les antennes de Radio-Congo, un responsable politique de la localité. A Liranga, il faut une campagne de sensibilisation, pour amener les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Un chauffard disperse des consommateurs dans un débit de boissons à Mfilou

L'obstination des propriétaires des débits de boissons à occuper la rue a failli tourner au drame, à hauteur du rond-point de la mairie de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. En effet, un minibus de transport public, conduit par un chauffard, y a perdu, subitement, sa direction, lundi 1^{er} octobre 2012, vers 16h. Après avoir enjambé des bétons faisant office de barrières sur le tronçon de route à goudronner, entre la mairie de Mfilou et l'école de football Gothia, le véhicule a terminé sa course dans la tranchée qui borde le débit de boisson en question. Les consommateurs se sont dispersés à la hâte, pour échapper au véhicule affolé qui a terminé sa course les deux roues en l'air, couché d'un côté. On déplore quelques blessés graves, parmi les occupants du minibus.

Trois élèves ont failli laisser leur peau dans un accident vers Mont-Bélo

Un pick-up, avec comme occupants plusieurs enfants admis au Lycée d'excellence de Dolisie, a fait tonneau vers Mont-Bélo, une gare du C.f.c.o. dans le département du Niari. L'accident s'est produit sur le nouveau tronçon de route en construction, entre Madingou et Dolisie, sur la route nationale n°1. Le chauffard roulait à tombeau ouvert. On déplore trois blessés plus ou moins graves. L'un de ces trois enfants blessés a vu sa colonne vertébrale brisée. Et le chauffard? Il s'en est tiré avec une fracture de la clavicule. Voilà où conduit le plaisir de rouler à tombeau ouvert, en ignorant le code de la route.

Un passager d'avion meurt...à l'aéroport d'Impfondo

Selon un conseiller départemental de la Likouala, il règne une pagaille indescriptible, à l'aéroport d'Impfondo, à l'occasion des vols de l'unique compagnie aérienne qui dessert le chef-lieu du département de la Likouala, dans la partie septentrionale du pays. La semaine dernière, un malade en instance d'évacuation à Brazzaville a été sorti de l'avion, parce qu'étouffé. Malheureusement, il est décédé, dans des circonstances dramatiques, a révélé le conseiller départemental.

Electricité: pas d'amélioration au quartier Kibouendé, malgré la promesse de la S.n.e

La semaine dernière, une famille vivant au quartier Kibouendé, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, a perdu ses appareils électro-ménagers et ses ampoules, à la suite d'une surtension. Par endroit, les fils électriques ont même cramé. Pourtant, le 10 septembre dernier, un responsable de la S.n.e estimait «au plus tard, à la semaine suivante, la fourniture normale d'électricité dans ce quartier, après les travaux de réhabilitation et de densification du poste transformateur d'une puissance de 630 K.v.a qui dessert ce quartier». Malheureusement, plus de deux semaines après, la situation de l'électricité ne s'est guère améliorée: délestage, baisse chronique de tension ou surtension sont les phénomènes auxquels les abonnés de la S.n.e sont, toujours, confrontés. A la direction de la S.n.e, on demande aux abonnés d'être patients.

U.m.p (Union pour le mouvement populaire)

Girel Elvis Okombi Tsallisan continue de réclamer un gouvernement d'union nationale

Après la publication de la nouvelle équipe gouvernementale, le président de l'U.m.p (Union pour le mouvement populaire), parti du centre, Girel Elvis Okombi Tsallisan, a animé, lundi 1^{er} octobre 2012, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, une conférence de presse, au cours de laquelle il a dénoncé un certain nombre de choses, notamment la non prise en compte de sa proposition d'un gouvernement d'union nationale, le manque d'amélioration des conditions de vie des Congolais, malgré des budgets en nette augmentation, année après année, alors que les conditions de vie des Congolais n'ont pas changé, depuis une dizaine d'années.

Pour Girel Elvis Okombi Tsallisan, la formation de la nouvelle équipe gouvernementale n'a pas obéi aux aspirations des Congolais. Dans son mot liminaire, le président de l'U.m.p, entouré de quelques membres du bureau politique, a, d'entrée de jeu, rappelé sa proposition de gouvernement d'union nationale. «Il y a de cela à peine un mois, en ces lieux, nous nous sommes rencontrés, au cours de la session ordinaire du bureau politique de notre parti. Il en est ressorti après une analyse politique approfondie, la nécessité de rassembler les Congolais autour d'un gouvernement d'union nationale», a-t-il dit. Mais, cette proposition n'a pas été prise en compte. «Le 25 septembre 2012, le gouvernement tant attendu est tombé, il compte 38 ministres, dont 8 nouveaux. Une lecture sociologique de ce gouvernement donne l'impression que tout va

bien dans ce pays à quatre mille quatre vingt onze milliards de francs Cfa de budget, alors qu'il manque de médicaments même les plus essentiels, dans nos hôpitaux», a-t-il indiqué. Pour le conférencier, le peuple congolais de Divenié à Mbomo, de Mpouya à Sibiti, de Djambala à Enyéle est resté sur sa soif, la soif d'un changement. «Le peuple a attendu un signe pour interpréter son besoin de changement, son besoin de voir bouger les lignes. L'U.m.p, parti du centre, tout en prenant acte de la nomination de ce gouvernement, se joint au peuple, en se posant la question de savoir: ne pouvait-on pas faire autrement? Les années à venir vont être caractérisées par un certain nombre d'enjeux. Face à la gouvernance par défi, actuelle, l'U.m.p et les partis du centre continuent à proposer l'unité, pour réformer le Congo», a-t-il dit.

Girel Elvis Okombi Tsallisan

s'est, également, appesanti sur le budget de l'Etat exercice 2013 adopté en conseil de ministres. «Loin de porter un jugement de valeur à ce budget avant son adoption par le parlement, l'U.m.p émet des inquiétudes face à ces budgets en nette augmentation, année après année, alors que les conditions de vie des Congolais n'ont pas changé, depuis près d'une dizaine d'années, la vie devenant de plus en plus chère, par une nette augmentation des prix des denrées de première nécessité. Ce premier budget entre les mains des nouveaux députés est un test, à pour mesure leur capacité traduire, dans les faits, les promesses faites aux populations», a-t-il dit. Mais, le conférencier a aussi félicité les nouveaux ministres du gouvernement, tout en les exhortant à privilégier l'intérêt de la nation, dans l'exercice de leur fonction. Répondant à une préoccupation des journalistes sur la for-



Girel Elvis Okombi Tsallisan.

mation d'un gouvernement d'union nationale, alors que le pays n'est pas en crise, le conférencier a indiqué: «On n'a pas toujours besoin d'une crise pour aller à un gouvernement d'ouverture ou d'union nationale. Mais, il faut que nous puissions intégrer, dans notre culture, un autre concept qu'on appelle la prospective. Les crises, on en aura. Mais, il faut savoir les anticiper».

Pascal Azad DOKO

LIBRE OPINION

Un ministre de la République sous le feu d'une offensive judiciaire d'un commerçant étranger?

Le ministre Pierre Mabilia, pris en chasse par une meute d'avocats à la solde de deux commerçants étrangers, n'est-il pas la première victime officielle du nouveau rapport de force qui s'établit dans le pays entre les commerçants expatriés et les nationaux?

Il y a deux ans, à Pointe-Noire, au cours d'une rencontre citoyenne, les justiciables avaient été sans appel devant le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, ministre de la justice et des droits humains. Aucun Congolais, disaient-ils, ne peut pas gagner un procès, dans la ville océane, face à un ressortissant étranger. La boutade amère des Ponténégrins résume le rapport de force en leur défaveur, rapport de force qui s'observe dans le commerce qu'ils ont avec les étrangers. Depuis Karl Marx, on sait qu'il n'y a pas de lieu mieux indiqué qu'un tribunal pour lire et juger un rapport de force entre les membres d'une société. La démonstration de force en cours au Tribunal de grande instance de Brazzaville, initiée par les frères Toure, Malick et Sahalina, et destinée à poursuivre en justice, le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabilia, vient, dramatiquement, rappeler aux uns et autres que le verdict susmentionné ne s'applique pas seulement aux habitants de Pointe-Noire. Le commun des Congolais y est interpellé. D'où le choc, l'indignation et l'accablement qui se sont emparés de l'opinion nationale. Qu'en sera-t-il du commun des mortels congolais si, face à un ministre, de simples commerçants étrangers déploient des moyens judiciaires aussi importants pour faire abandonner

au ministre une action salutaire pour l'Etat congolais? Car, dans cette affaire, il serait naïf et politiquement irresponsable de voir dans le geste des frères Toure, une tentative de défendre leurs droits, en faisant jouer les leviers d'un Etat de droit. L'arrogance, la suffisance et le malin plaisir qui commandent leur démarche sont, plutôt, descriptifs d'un état d'esprit, d'une prise de conscience d'un fait d'armes: celui de leur position dominante au Congo. En effet, la lecture des données de base du dossier montre que les frères Toure, qui sont, à la fois, Maliens, Ivoiriens et Nigériens, avaient tout à gagner à adopter un profil bas, fait d'humilité, de retenue et de sagesse. Ils ont choisi, plutôt, de faire une démonstration de force, en traînant une autorité nationale devant les juridictions, avec le soutien d'une meute d'avocats que peuvent leur permettre leurs moyens financiers. De quoi s'agit-il? D'abord, d'une spoliation du domaine public réputé inaliénable, insaisissable et imprescriptible, matérialisé par l'acquisition d'une portion de terre ayant appartenu à l'Office national des postes et télécommunications, une ancienne entreprise publique. Il s'agit, ensuite, d'un titre foncier à la vertu dolosive. Le domaine en cause, situé à côté de l'Institut national des sciences de la santé (I.n.s.s.a), a une valeur foncière telle que le mètre carré vaut deux cent mille (200.000) francs Cfa. Les Toure exhibent un titre foncier où la superficie de 312 m2 revient à six millions (6.000.000) francs Cfa, soit le mètre carré à dix neuf mille (19.000) francs Cfa. Il s'agit, aussi, d'un principe de réciprocité qui indique que tout étran-

ger qui fait une acquisition immobilière dans notre pays doit démontrer que la réciprocité est possible dans son pays d'origine. Il s'agit, enfin, de respecter une servitude publique. Ce dispositif, les frères Toure n'en veulent pas et l'ignorent superbement. Mieux, ils ont de puissants alliés, un pôle d'avocats vedettes du barreau de Brazzaville. Agitation médiatique, offensive parlementaire, toutes sortes d'ingrédients destinés à montrer le tonus du muscle, mais qui, en fait, décrit l'agitation intérieure d'un maître d'esclaves qui apprend la fuite vers la liberté de ses forçats. Au-delà de l'agitation puérile d'un ressortissant étranger, l'offensive judiciaire contre Pierre Mabilia a mis en exergue la nécessité de la mise en place d'un arsenal administratif et juridique dont le droit de

préemption qui ferait de l'Etat le premier acquéreur privilégié d'une vente foncière. En effet, on voit, ces dernières années, comment des commerçants étrangers s'emparent, à vil prix, des quartiers entiers, tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire ou dans d'autres villes du Congo. Le bradage du foncier privé ou étatique couplé au monopole dans le commerce signera, à terme, le transfert de la souveraineté des Congolais vers les nouveaux maîtres du pays: les commerçants étrangers. Le raid des frères Touré contre le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabilia, n'est que le signe avant-coureur d'une attaque généralisée à venir.

Dereck Pablo OSSAYA-ELONGO

IN MEMORIAM

Les enfants de feu Soki Jacob: Kodja Jacob Christian, Soky Anne Marie Madeleine, Soki Timothée, Soki Nkodia Aristide, Soki Tiscier Freddie Ange; les enfants de feu Soky Gisèle; les enfants de feu Soki Lucie Nathalie, ainsi que les enfants de feu Mabandza (Kihadi) Kihadi Daniel, avec leurs conjoints et leurs enfants, prient tous ceux qui ont connu leur mère, belle-mère, tante et grand-mère, Madame SOKI née NGAMBA Henriette, décédée le 25 septembre 1972, d'avoir une pensée pieuse pour elle. Mat. 5:8.



9^{ème} congrès panafricain de médecine militaire

La médecine militaire pour mieux lutter contre les grands fléaux africains

Placé sous le thème: «*Médecine militaire et les grands fléaux africains*», le 9^{ème} congrès panafricain de médecine militaire s'est tenu, du 25 au 27 septembre 2012, à Brazzaville. Organisé par le C.i.m.m (Comité international de médecine militaire) et la S.c.m.m (Société congolaise de médecine militaire), le congrès s'est ouvert au cours d'une cérémonie à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, sous les auspices de Charles Zacharie Bowao, alors ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, en présence de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et de nombreux invités.

Le 9^{ème} congrès panafricain de médecine militaire a réuni, à Brazzaville, près de quatre cents médecins et experts venus de 34 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe, parmi lesquels des médecins militaires congolais, des personnels techniques du service de santé des armées, des personnes ressources civiles (sociologues, psychologues, représentants du C.i.m.m et C.p.a.m.m, partenaires et facilitateurs).

L'enjeu de ces assises consiste à intégrer, de manière qualitative et définitive, le service de santé congolais dans les grands services de santé des armées du monde; de confronter les expériences du service de santé congolais avec celles des autres pays membres du C.i.m.m; de disposer de praticiens compétents et performants aussi bien en santé des troupes que des populations civiles; de continuer à promouvoir l'image du Congo sur l'échiquier international.

Le programme scientifique de ce congrès était focalisé sur 53 communications orales en 11 sessions, 19 communications affichées, une table-ronde, des sessions administratives et protocolaires, soit une assemblée générale en deux sessions, avec renouvellement des postes directifs et un pro-



Médecin-général de brigade Pascal Ibata.

gramme social de divertissement et loisirs. Diverses allocutions ont été prononcées. Il s'agit de celles du directeur général du C.i.m.m, le médecin-général Roger Van Hoff, du médecin-général Kouamé Akissi, du médecin-général Pascal Ibata. Ouvrant les travaux, au nom du chef de l'Etat, Charles Zacharie Bowao a appelé les participants à renforcer le service public de santé militaire. «*La thématique du congrès est, à cet égard, édifiante, pour nos services de santé des armées, parce qu'elle est indissociablement liée à la vocation de ser-*



Les participants au congrès.

vice public de la médecine militaire. Bien sûr que le service de santé des armées est, avant tout, consacré au soutien sanitaire des forces. Mais, cette mission n'est plus exclusive, parce qu'elle s'éclaire, en temps de paix comme en temps de guerre, de la notion du service public hospitalier, avec une inclination prononcée vers celle de l'action humanitaire. Dans un contexte difficile des vulnérabilités familiales et personnelles, le système de santé militaire doit être un rempart. Et pour cela, il doit, sans cesse, viser l'excellence et l'efficacité», a-t-il indiqué. Peu après, les participants ont suivi une leçon inaugurale présentée par le médecin-général à la retraite Anselme Makoumbou-Nkouka, sur le thème: «*Le service de santé des F.a.c (Forces armées congolaises) dans le temps et dans l'espace*». L'histoire des services de santé des F.a.c, a-t-il dit, est corollaire à l'histoire de l'armée congolaise. Ce service de santé était constitué d'un infirmier qui se trouvait au camp 15 août. Et 1966 est la date de création de

la maternité de l'hôpital militaire de Brazzaville. Signalons qu'à l'issue de ce congrès, le médecin-général Kouamé Akissi, de la Côte d'Ivoire, présidente sortante de l'organisation, après deux ans de mandat, a passé le témoin à son successeur, le médecin-général de brigade Pascal Ibata, du Congo.

Dans son mot de clôture, Charles Richard Mondjo, nouveau ministre en charge de la défense nationale, a rassuré les participants sur le soutien du gouvernement et du département de la défense de ne ménager aucun effort, pour pérenniser les résultats scientifiques obtenus, ainsi que la coopération agissante entre les services de santé du monde.

Le 9^{ème} congrès panafricain de médecine militaire à Brazzaville a plus que jamais sonné le réveil d'un secteur sanitaire appelé à jouer un grand rôle dans la lutte contre les fléaux qui accablent les populations africaines, en matière de santé.

Alain Patrick MASSAMBA

13^{ème} forum des ministres en charge des questions de sécurité en Afrique centrale

Jean Dominique Okemba sous les feux de l'actualité sécuritaire sous-régionale

Le 13^{ème} forum des ministres en charge des questions de sécurité en Afrique centrale s'est tenu à Brazzaville, jeudi 27 septembre 2012, en présence des ministres concernés par ce forum et leurs représentants, des chefs de police des pays de la sous-région, du représentant de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Les cérémonies d'ouverture et de clôture de ce forum se sont déroulées sous le patronage du contre-amiral Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du chef de l'Etat, secrétaire général du C.n.s (Conseil national de sécurité), remplaçant le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.



Contre-amiral J.D. Okemba.



Général J.F. Ndengué.

Au nombre de décisions entérinées par les ministres en charge des questions de sécurité figurent, aussi, celles portant sur: - l'aboutissement des négociations sur le projet de convention entre Interpol et la Cemac, en vue de l'extension du système de communication I-24/7 au-delà des B.c.n;

- la prise des mesures nécessaires, en vue de l'informatisation des bases de données nationales, afin de disposer des informations fiables dès le démarrage de l'extension du système de communication d'Interpol; - la nécessité de la création d'un laboratoire de police scientifique en Afrique centrale, ainsi que la formation et l'échange des médecins légistes pour le dénouement des enquêtes sensibles; - la nécessité d'encourager les chefs de police à établir des contacts directs et réguliers, pour échanger sur des sujets d'intérêt commun.

Les ministres soutiennent, aussi, le processus de mise en service du passeport biométrique Cemac et l'élargissement de la libre circulation des personnes à tous les Etats membres du C.c.p.a.c (Comité des chefs de police d'Afrique centrale).

«*Je reste persuadé que Brazzaville 2012 vous permettra d'en évaluer les mises en œuvre et de tirer les leçons nécessaires, en vue d'approches nouvelles plus dynamiques et plus efficaces*», a déclaré le contre-amiral Jean-Dominique Okemba, à l'ouverture des assises. A la clôture, il a exprimé son optimisme sur la redynamisation de la coopération entre services de police des pays de la sous-région. «*La construction d'un système de coordination de nos politiques de sécurité devient un impératif collectif qu'il nous faut atteindre, pour mener à bien la lutte contre les diverses formes de criminalité. A la lueur de la pertinence des recommandations issues de l'évaluation de nos organisations et méthodes de mise en œuvre de cette cohérence sécuritaire par le biais de nos polices nationales, nous pouvons affirmer que, depuis plus d'une décennie, nous avons, assurément, fait des progrès. Il nous revient d'entretenir ces résultats, de les développer, en les perfectionnant par l'intelligence des services, afin d'être toujours à la hauteur des fossoyeurs de notre sécurité, œuvrant, de plus en plus, contre la paix du plus grand nombre. Vous pouvez compter sur l'attitude des autorités de mon pays, avec, à leur tête, le président Denis Sassou Nguesso, qui a fait de la paix et la sécurité, les crédos de toutes les tribunes internationales*», a déclaré Jean-Dominique Okemba.

Signalons que ce forum a coïncidé avec le 15^{ème} anniversaire de la création du C.c.p.a.c. Il a été précédé de la réunion technique et de la réunion du C.c.p.a.c. sous la direction de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qu'entourait la représentante du secrétaire général de l'O.i.p.c-Interpol, Georges Abdoulaye Mouyaba, du Tchad, président sortant du C.c.p.a.c, qui, à cette occasion, a passé le témoin au général Jean-François Ndengué. Ces deux rencontres ont abouti à des décisions et recommandations entérinées par les ministres, au cours de leur forum.

Rappelons que les participants ont apporté leur soutien au colonel Grébert Ngampika, du Congo, candidat consensuel de l'Afrique centrale, à l'élection au poste de délégué Afrique à la prochaine assemblée générale de l'O.i.p.c-Interpol, prévue en novembre prochain, à Rome (Italie).

Alain Patrick MASSAMBA

Première édition de colonie de vacances

Anatole Collinet Makosso a appelé à la consolidation de la paix en milieu juvénile

Le Ministère de l'éducation civique et de la jeunesse a organisé, en partenariat avec les agences des Nations unies au Congo, une colonie de vacances en faveur des enfants du Pool. Celle-ci s'est tenue, du 24 au 29 septembre, à Kinkala, sur le thème: «*Promouvoir des valeurs de paix, pour améliorer la sécurité humaine et consolider la paix dans la communauté des jeunes du Pool*». C'est le ministre Anatole Collinet Makosso qui a présidé la cérémonie de clôture de cette première édition des colonies de vacances, au lycée 5 Février 1979 de Kinkala, en présence des représentants des agences du système des Nations unies, de Gabriel Banguissa, directeur de cabinet du préfet, représentant le préfet du Pool, et d'autres responsables locaux.

20 jeunes, dont l'âge varie entre 12 et 18 ans, venus des districts de Boko, Kinkala et Mindouli, ont pris part à la première édition des colonies de vacances dans le Pool.

Au cours de cette semaine de colonie de vacances, des experts des Nations unies ont animé des espaces d'échange et ont, également, engagé le dialogue avec les jeunes sur des thématiques telles que la santé de la reproduction, le tabagisme, le V.i.h-sida et les infections sexuellement transmissibles. A cela s'ajoutent les questions relatives aux violences sexuelles et liées au genre.

Interrogé sur la philosophie des colonies de vacances, le ministre de la jeunesse les a qualifiées de grands moments de brassage de jeunes. «*Les colonies de vacances élèvent la*

conscience citoyenne des jeunes, leur permettent de vivre sans discrimination, selon le principe de l'humilité, de partager les expériences, des valeurs d'obéissance, d'apprendre les tâches domestiques, d'apprendre les valeurs civiques, de découvrir, de connaître leur pays et son patrimoine», a-t-il déclaré.

Au sujet de la rentrée des classes, Anatole Collinet Makosso a appelé les parents d'élèves à plus de rigueur dans la scolarité de leur progéniture. «*On ne peut pas abandonner un enfant, toute l'année scolaire, et être surpris de la déviance que l'enfant va adopter, par la suite. Les parents doivent être responsables*», a-t-il dit. Pour Youssouf Gamatié, représentant-résident de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) au Congo, cette colonie de vacances a été mise à profit



Photo de famille à la fin de la colonie.

pour des enseignements relatifs à l'éducation civique et patriotique. «*Ceci nous semble capital, car nous pensons qu'il faudra, sans relâche, inculquer aux jeunes l'amour de la patrie, la nécessité, pour les Congolaises et les Congolais, de vivre ensemble et de façonner leur destin. Nous ne devrions jamais oublier que nos Etats restent jeunes et fragiles, que nos nations sont encore en gestation. Nous devons, constamment, avoir à l'esprit que l'identité nationale reste le socle sur lequel repose le développement économique et social*», a-t-il dit. Signalons qu'à l'issue de cette

cérémonie, les élèves ont reçu des kits scolaires. Grâce à l'appui du Ministère en charge de la jeunesse, plus de cinq cents jeunes ont participé à plusieurs colonies, au cours de l'année 2012. Il s'agit, entre autres, de celle de Don Bosco, qui a regroupé environ 400 jeunes, à Dolisie (département du Niari), celle de Pointe-Noire, organisée dans le district de Loango par l'église catholique, et celle du camp de Ndzoumouna, organisée par les scouts.

Esperancia MBOSSA OKANDZE



AVIS DE RECRUTEMENT 2012

Filiale du groupe bancaire international BMCE BANK, La Congolaise de Banque (LCB), Société Anonyme de droit congolais au capital social de 10 000 000 000 de Francs CFA, est un acteur majeur du secteur bancaire en République du Congo.

Dans le cadre de la consolidation de son développement et du renforcement des capacités de ses ressources humaines, La Congolaise de Banque RECRUTE:

- Responsables financiers confirmés;
- Responsables Engagements confirmés;
- Auditeurs internes;
- Responsable Sécurité informatique;
- Responsable Pilotage de projets et maîtrise d'ouvrage (maîtrise AS400, Global banking d'ouvrage (maîtrise AS400, Global banking
- SAB et autres outils de développement);
- Responsables juridiques confirmés;

- Responsable Ressources humaines;
- Conseillers clientèle Particuliers;
- Conseillers clientèle Entreprises;
- Responsable du contrôle de gestion.

De formation Bac + 3/5 et âgés de 25 à 40 ans, vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie en milieu bancaire d'au moins quatre (4) ans à l'un des postes à pourvoir ci-dessus, et êtes, par ailleurs, dynamique, rigoureux, responsable, autonome, et possédez un sens du relationnel, soumettez-nous votre dossier de candidature comprenant: une lettre de candidature et de motivation, un CV et une copie de votre dernier diplôme ou certificat de travail, exclusivement, à l'adresse électronique suivante: lcbrecrute@lacongolaisedebanque.com

La date limite de réception des candidatures, fixée au 15 octobre 2012 à minuit, est de rigueur.



Integrateur de Solutions de Gestion

FACILITE ET OPTIMISE LES PROCESSUS DE GESTION DE VOTRE ENTREPRISE

Parce que la gestion ne s'arrête pas à un outil de comptabilité, notre système de gestion vous apporte un vrai **Pilotage du Budget** couplé avec une gestion des **Engagements et des Achats**.

3 Editions sont à la disposition de votre entreprise :



Solution Modulaire de Pilotage du Budget
Engagement - Achat - Contrat
Convention de financement
Liquidation & Ordonnancement

Synthèse budgétaire arrêtée détaillée	Mt Budget	Mt Réalisé	Ecart	Réalisé Hors Eng.	Engagé	Disponible
Sociétés	-970 788 659	-720 874 247	249 914 452	-720 874 247	-34 067 077	-215 847 375
DAFAD - Département Administratif & R&I	-350 058 404	-126 363 929	223 694 475	-126 363 929	-28 160 515	-195 533 960
DAFFC - Département Finances & Compt	1 598 042 997	-99 452 576	-1 697 495 573	-99 452 576	0	1 697 495 573
DGSDG - Direction Générale	-209 594 851	-127 798 725	81 796 126	-127 798 725	0	-81 796 126
02-01-005-TRAF - Transport & Affrète	0	-2 911 300	-2 911 300	-2 911 300	0	2 911 300
02-01-025-LOCA - Locations	-27 000 000	-23 169 825	3 830 175	-23 169 825	0	-3 830 175
02-01-030-SALA - Salaires & Appoints	-122 617 194	-38 431 035	84 186 159	-38 431 035	0	-84 186 159
02-01-035-CNGP - Conges payés	0	-3 953 037	-3 953 037	-3 953 037	0	3 953 037
02-01-040-SECU - Sécurité sociale	-12 058 487	-8 110 951	3 947 536	-8 110 951	0	-3 947 536
02-01-045-SEME - Services médicaux	-7 312 501	-5 433 435	1 879 066	-5 433 435	0	-1 879 066
02-01-055-IMP - Impôts & Taxes	-12 190 000	-9 758 500	2 431 500	-9 758 500	0	-2 431 500
02-01-060-PRIM - Primes	0	-8 570 342	-8 570 342	-8 570 342	0	8 570 342
02-01-065-INDM - Indemnités diverse	0	-12 835 000	-12 835 000	-12 835 000	0	12 835 000
02-01-070-MISS - Missions, Receptio	-13 416 669	-13 540 300	-123 631	-13 540 300	0	123 631
02-01-085-CODO - Communication &	0	-1 085 000	-1 085 000	-1 085 000	0	1 085 000
02-01-105-AUJCH - Autres Charges	-15 000 000	0	15 000 000	0	0	-15 000 000
DGSHS - Département HSE	-211 865 922	-55 191 462	156 674 460	-55 191 462	-5 906 562	-150 767 898
DOPEX - Département Exploitation	-1 669 697 814	-249 942 391	1 419 755 423	-249 942 391	0	-1 419 755 423
DOFPU - Département Fuit	-46 070 924	-20 433 264	25 637 660	-20 433 264	0	-25 637 660
DOPTR - Département Travaux	-81 543 781	-41 691 900	39 851 881	-41 691 900	0	-39 851 881
Résumé						
Données arrêtées						
Budget arrêté						
Engagements						
Réalisé Hors Eng.						
	Mt Budget	-122 617 194	-17 516 742	-17 516 742	-17 516 742	-17 516 742
	Mt Réalisé	-38 431 035	0	0	0	0

- * **PhEB Edition Standard**
gestion du budget
- * **PhEB Edition Advanced**
gestion des budgets et engagements
- * **PhEB Edition Entreprise**
gestion des budgets, engagements et achats
- * **PhEB Edition Suite Publique**
gestion des budgets, engagements et achats
convention financement, liquidation & ordonnancement

Vous êtes intéressés ?
Contactez-nous :

pheb_solution@mti-congo.com

(+242) 05 553 16 10
(+243) 99 702 75 38



PILOTER, C'EST PRÉVOIR

NOUVEAU

TOTAL QUARTZ 4x4

L'HUILE CONÇUE POUR VOTRE 4x4



WD COMMUNICATION - Chêne Jasso - TOTAL - Paris - 03/2008



Vous ne viendrez plus chez nous par hasard **TOTAL**

Diocèse de Pointe-Noire

La paroisse Saint François d'Assise a jubilé pour un triple événement

Dimanche 9 septembre 2012, les chrétiens de la paroisse Saint François d'Assise de Foucks étaient en liesse, lors de la célébration eucharistique au cours de laquelle le frère José Kabeya wa Kabeya a émis ses vœux définitifs dans l'Ordre des frères mineurs capucins (Ofm.Cap). C'était, aussi, l'occasion toute indiquée, pour le père Jean Romain Wayawaya, curé de la paroisse, qui a soufflé ses dix bougies de vie sacerdotale et aussi, la célébration du 10^{ème} anniversaire de l'arrivée des pères de l'Ordre des frères mineurs capucins au Congo, précisément dans le diocèse de Pointe-Noire, à la paroisse Saint François. La messe était présidée par le curé de la paroisse, qui était entouré des pères Pierre Célestin Ona-Zue, curé de la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, Honoré Mosala, vicaire de la paroisse, Kisito Sido Mbay, capucin lui aussi, de passage dans la paroisse, et de l'abbé Yvon Loemba, professeur au séminaire propédeutique de Ouesso.

C'est dans une église en construction, que les chrétiens de Saint François de Foucks ont célébré ce triple événement. Tous, vêtus de leurs uniformes de groupes, mouvements et services, les chrétiens de Foucks sont venus prier et soutenir leur bien-aimé frère José Kabeya wa Kabeya, pour son engagement définitif dans l'Ordre des frères mineurs capucins. Ils ont, également, rendu grâce à Dieu pour les dix ans du sacerdoce de leur curé et de la présence des capucins au Congo. Dans son homélie, le père Kisito Sido Mbay a présenté le Dieu créateur comme un Dieu sauveur et protecteur: «Chers frères et sœurs, Dieu, notre Père ne veut pas que nous vivions comme des enfants abandonnés dans la misère. Il veut que nous vivions heureux, épanouis. Si nous concevons Dieu de cette façon, cette concep-

tion aura des répercussions dans nos vies. Or, nous doutons de la présence de Dieu dans nos vies. Voilà pourquoi, nous voyons des chrétiens vagabonder partout, pour chercher des protections éphémères. Pour que Dieu puisse agir dans notre vie, il a besoin de notre contribution».

Tournant son regard vers son confrère José Kabeya wa Kabeya, le père Kisito a évoqué la nature et les exigences des trois piliers de la vie religieuse: vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté. Après l'homélie et le dialogue entre le curé et le candidat, le Fr José Kabeya wa Kabeya a émis ses vœux perpétuels entre les mains du père Jean Romain Wayawaya, représentant le supérieur provincial. Ces vœux sont préludes à l'ordination diaconale, prévue dans les prochains jours. Peu avant les mots de remer-



Père Jean Romain Wayawaya.



Fr. José Kabeya wa Kabeya.

ciements du profès, du président de la famille franciscaine et du curé de la paroisse, le modérateur du conseil paroissial, Raoul Babala, a remercié le peuple de Dieu et l'Ordre des frères mineurs capucins pour le travail abattu au sein de la paroisse, puis, il a offert des présents aux élus du jour. Par ailleurs, le frère José Kabeya wa Kabeya a remercié la communauté de saint François pour sa collaboration paternelle et maternelle. Pour le curé, cette eucharistie est un motif d'action de grâces pour tous les bienfaits du Seigneur. Il est aussi sorti de sa réserve pour dire tout haut ce qui se disait tout bas: «Chers frères et sœurs, au début les membres de notre congrégation avaient peur de venir s'installer ici au Congo, précisément à Pointe-

Noire, car il était difficile, pour nous, de savoir la façon de vivre des Ponténégrins. Au fond, c'est la vraie famille qu'on trouve ici à Pointe-Noire». A cet effet, il a lancé un vibrant appel à tous les chrétiens et personnes de bonne volonté de leur venir en aide, afin d'achever les travaux de cette grande église qui fera la beauté du diocèse. Rappelons que les capucins sont arrivés dans le diocèse de Pointe-Noire, en janvier 2002. Aussitôt, ils se sont impliqués dans la construction d'une nouvelle église, de 1800 places. Le père Antoine Manguenza Mububa, d'heureuse mémoire, fut celui qui avait conduit la première communauté des capucins à Pointe-Noire.

Jean Baptiste MILANDOU et Denis Equateur NGUIMBI

Saint-Siège

Quand le cardinal Angelo Scola parle de Vatican II !



Le Comité pontifical des sciences historiques organise, du 3 au 5 octobre 2012, à Rome (Italie), un congrès international d'études sur Vatican II, à la lumière des archives des pères conciliaires. Le congrès est organisé en collaboration avec le Centre d'études et de recherche sur le concile de l'Université pontificale du Latran. A cet effet, notre consœur Manuella Affejee s'est entretenue avec le cardinal Angelo Scola, archevêque de Milan. Dans cet entretien, l'évêque du diocèse ambrosien, qui a prononcé le discours d'ouverture, parle du congrès, du voyage du Pape Benoît XVI à Lorette, mais aussi, du Concile Vatican II.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST procède au recrutement de:

Titre du poste: Responsable du Suivi/Evaluation; **Lieu d'affectation:** Brazzaville (Direction Exécutive);

Durée du contrat à durée déterminée: 1 an renouvelable.

1- Missions:

Sous la supervision du Directeur Exécutif, le Responsable du Suivi/Evaluation aura pour missions de:

- Coordonner la planification et le suivi des activités d'AAISC/AMSCO;
- Coordonner la réalisation des Etudes et Recherches.

2- Qualification et expérience acquise:

• Etre diplômé de l'enseignement supérieur dans les domaines suivants:

gestion et planification des projets de développement, sciences de la santé ou disciplines connexes (épidémiologie, santé publique), sciences sociales, statistique;

• Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en planification, suivi et gestion des projets de développement dans des Organisations non gouvernementales (ONG) ou avoir travaillé dans des programmes de développement similaires du secteur santé;

• Avoir une expérience dans la prévention des infections sexuellement transmissibles, y compris

le VIH/SIDA et la santé de la reproduction;

• Avoir conduit, coordonné des études et recherches ou appartenu à des équipes d'études et recherches dans les domaines de la santé de la sociologie ou des comportements humains;

• Avoir une expérience dans la collecte et l'analyse des données et la production de rapports d'études scientifiques;

• Avoir une expérience dans la production des rapports de progrès de projets ou de rapports de grandes assises;

• Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Access, Epi-Info, SPSS...);

Une expertise en marketing social serait un atout.

3- Conditions:

• Etre ressortissant d'un Etat membre de la CEMAC;

• Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire;

• Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC;

• Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement, en général, et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, en particulier;

• Avoir un intérêt pour les questions de développement, en général, et de l'organisation des systèmes de santé dans les pays en développement;

• Avoir un intérêt pour les questions d'intégration régionale et particulièrement l'intégration en zone CEMAC;

• Etre dynamique;

• Etre capable de travailler sous pression;

- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre capable et disposé à effectuer des déplacements dans des zones d'accès difficile et en zone rurale et dans les pays de la CEMAC;
- Etre d'une bonne moralité et n'avoir pas été condamné dans son pays d'origine ou au Congo;
- Etre disponible pour tout engagement contractuel.

4- Composition du dossier:

• Une demande adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de l'AAISC;

• Un curriculum vitae;

• Une lettre de motivation;

• Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité, d'un passeport et d'une carte de séjour en cours de validité;

• Une copie du/des diplôme (s) requis;

• Des certificats de travail attestant de l'expérience.

5- Procédures de recrutement:

• Présélection sur dossier;

• Test écrit;

• Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers:

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, Rue Soweto, quartier Télévision, Makélékélé - Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers:

Elle est fixée, au plus tard, le 16 Octobre 2012, à 14h00.

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur national de la commission Justice et Paix

«L'observation judicieuse des élections suppose que nous soyons tous impliqués»

Le scrutin législatif qui s'est déroulé dans notre pays, le 15 juillet 2012, pour le premier tour, et le 5 août, pour le second tour, n'en finit pas de défrayer la chronique, tant l'organisation a été entachée d'irrégularités graves, voire criardes. Comme bon nombre d'observateurs, l'Eglise n'a pas fait l'économie de sa voix pour faire savoir sa vision sur le processus électoral. A travers l'un de ses services, la commission épiscopale Justice et Paix, l'Eglise catholique au Congo a suivi le scrutin, et déplore le manque de transparence dans l'organisation. Elle suggère des approches de solutions, en vue d'améliorer les échéances futures. Ci-dessus, l'entretien que nous avons eu avec l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur national de la commission Justice et Paix.

*** Monsieur l'abbé, il y a près de trois mois, notre pays a, une fois de plus, tenu le pari avec l'organisation des élections, législatives notamment. Mais, ces élections ont été caractérisées par un taux d'abstention très élevé. Comment analysez-vous ce phénomène ?**

** Excusez-nous de nous exprimer avec un peu de retard sur cette lancinante question. On a voulu comprendre les raisons pour lesquelles les élections législatives ont été si mal organisées. A la suite de tous les observateurs attentifs, la commission Justice et Paix est encore étonnée par l'organisation des dernières élections législatives. Nous rejoignons ceux qui se sont exprimés avant nous, pour affirmer que le déroulement des dernières élections a connu les mêmes irrégularités qu'en 2007 et 2009. On est en droit de se poser la question de la légitimité d'un parlement élu par moins de 25 % de la population en âge de voter. Dieu merci! on n'a pas déploré des incidents majeurs. Mais, nous criions haut et fort notre indignation. Nous espérons que le

gouvernement de la République tirera toutes les leçons.

*** D'après vous, quelles sont les graves irrégularités constatées ?**

** Tout le processus électoral est à déplorer. Il y a eu beaucoup d'amateurisme et de manquements, peut-être à dessein! A l'heure de l'internet, ce n'est pas, quand même, difficile de maîtriser le corps électoral par l'actualisation du fichier électoral. La presse a-t-elle été impartiale par rapport à la prise de parole des candidats? Et comment comprendre que c'est le ministre de l'intérieur, lui-même candidat, qui vient proclamer les résultats des élections? Les résultats des législatives et municipales sont les plus faciles à organiser. Je pense que la Conel doit, en conscience, présenter sa démission.

*** Croyez-vous que le gouvernement et la Conel étaient disposés à organiser un scrutin libre, juste et transparent ?**

** A notre avis, la Conel devrait présenter sa démission. En-



Abbé Félicien Mavoungou.

suite, le gouvernement aurait l'humilité de dialoguer franchement avec les partis de l'opposition, les organisations de la société civile pour les prochaines élections municipales et présidentielles.

*** Pourtant ces élections se sont tenues après la concertation d'Ewo, qui a réuni l'ensemble des formations politiques de notre pays ?**

** A Ewo, l'ensemble de la classe politique n'était pas unanime. Finalement, l'histoire a donné raison à ceux qui avaient refusé la concertation d'Ewo. Le principe cardinal pour la réussite d'une concertation est le consensus ou le «win-win». D'après plusieurs membres de l'opposition politique, la rencontre d'Ewo n'était pas organisée sur des raisons saines. Les dernières élections législatives le justifient bien.

*** Monsieur l'abbé, quel a été l'apport de l'Eglise, sinon de la société civile dans ce processus ?**

** Quelques organisations de la société civile ont observé les dernières élections. Ils ont relevé, comme tous les observateurs, les nombreuses irrégularités. A partir de janvier 2013, nous nous préparons pour les prochaines échéances. Mais, nous avons suivi de près l'organisation des dernières élections. Progressivement, nous sommes en train de renforcer notre collaboration avec les diocèses. C'est dans le but d'être ensemble dans le plaidoyer social et, éventuellement, pour l'observation des prochaines élections.

*** Quelles leçons en tirer pour éviter de récidiver, lors des prochaines échéances ?**

** L'observation judicieuse des élections suppose que nous soyons impliqués à toutes les étapes de l'organisation des élections: avant, pendant et après. Nous débiterons par critiquer la Loi électorale. Ensuite, nous inciterons à la révision du corps électoral et nous formerons 1000 observateurs dans tous les diocèses, pour observer les élections. Au bout du compte, nous publierons un rapport d'observation des élections, pour rendre compte des prochaines élections; c'est une des missions spécifiques de la société civile et de l'Eglise à la lumière de Vatican II.

Propos recueillis par
Aristide Ghislain NGOUMA

5. ~~h~~ ~~g~~ ~~p~~ ~~q~~ ~~r~~ ~~s~~ ~~t~~ ~~u~~ ~~v~~ ~~w~~ ~~x~~ ~~y~~ ~~z~~ ~~0~~ ~~1~~ ~~2~~ ~~3~~ ~~4~~ ~~5~~ ~~6~~ ~~7~~ ~~8~~ ~~9~~ ~~!~~ ~~@"#\$%&'()*+,-./:;<=>?@~~

Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas

Textes: Gn 2,18-24; He 2,9-11; Mc 10,2-16

Chers frères et sœurs,

Les pharisiens veulent tendre un piège à Jésus. Leur demande porte sur le droit pour l'homme de renvoyer sa femme, ce qui peut sembler normal, puisque la répudiation était une pratique communément admise dans le judaïsme de cette époque, sur la base de Deutéronome 24,1. Mais, Jésus attribue ce commandement à la dureté de cœur des destinataires de cet écrit. C'est une règle rendue nécessaire par le péché des hommes. Moïse l'a énoncé pour répondre au besoin de limiter les révoltes du peuple élu. La pensée de Jésus est sans appel. Elle est parole de Dieu pour aujourd'hui aussi. La rupture des couples qui ont demandé à l'Etat et à l'Eglise de reconnaître leur union pour la vie est devenue si courante dans notre société. Alors, on dit que le divorce est un «fait social», qu'il caractérise la société d'aujourd'hui.

L'Eglise constate le fait de la généralisation du divorce, mais elle ne veut pas reconnaître la chose comme normale. En appliquant strictement la pensée de Jésus, telle que le rapporte Marc dans l'évangile d'aujourd'hui, l'Eglise condamne le divorce comme très gravement nuisible aux personnes en cause, aux enfants nés du couple et à la stabilité de la société même. En effet, Jésus ne donne pas les conditions concernant le divorce, mais il renvoie au projet de Dieu sur l'union de l'homme et la femme. Sa discipline de vie, l'homme doit la puiser dans l'intention de Dieu sur lui. C'est pourquoi Jésus est venu rétablir l'homme dans sa dignité première. Si Moïse a permis, dans certaines conditions, le divorce, c'est à cause, dit Jésus, de l'opacité de votre cœur. Jésus ne traite pas des dispenses, mais il énonce la loi fondamentale touchant l'institution du mariage: l'homme et la femme, se reconnaissant complémentaires, uniront leurs talents et leurs particularités pour réaliser, ensemble, l'humanité créée à l'image de Dieu. Or Dieu est Un en Trois personnes, qui vivent dans un échange constant de pensée et d'amour, l'un n'annexe pas l'autre, chacun est pleinement lui-même. Ainsi doit-il en être de l'union de l'homme et de la femme: communion de personnes libres, échanges de pensées et d'amour, don de soi.

De la sorte, dans le couple chrétien, l'amour qui va vers autrui ne vise pas la jouissance personnelle. Ici, autrui, contrairement à l'air, à l'eau ou au pain, ne vient pas satisfaire le conjoint. Le chemin vers l'autre ne devient pas un retour à soi. Dans le mariage chrétien, l'amour ne peut pas se réduire à l'immanence, à la recherche d'un être connaturel, d'une âme sœur. L'immanence de l'amour, en effet, se manifeste chaque fois que l'autre n'est visé que comme moyen de satisfaction d'un besoin préalablement défini ou ressenti. Dans l'amour possessif, l'autre n'est pas aimé pour lui-même. Mes propres insuffisances et mes fantasmes projettent sur lui de quoi se satisfaire; je m'intéresse à l'autre à partir de mes besoins. La recherche de la complétude est l'expression d'un égoïsme fondamentale. Elle ne vise pas de véritable ouverture à l'autre. L'autre est identifié comme moyen de rétablir la tranquillité du moi; l'épreuve du besoin cherche à se résorber dans le retour à soi et le sentiment de complétude. Par contre, vivre à l'image de Dieu, être pour l'autre une image de Dieu, être ensemble l'image de «Dieu-communion d'amour», tel est l'idéal que les époux chrétiens doivent essayer d'atteindre, en christianisant, si nécessaire, la tradition ancestrale sur ce point.

Fr. Claver BOUNDJA, O.P.

Consistoire de Kindamba (Eglise évangélique du Congo)

Le nouveau temple du village Mambio a été dédié

Mambio est un petit village du district de Vindza, dans le département du Pool. Il est situé à équidistance entre les localités de Vindza et Kimba. Mais, dans la structuration de l'Eglise évangélique du Congo, Mambio est une annexe de la paroisse de Vindza, dans le consistoire de Kindamba. La photographie actuelle du petit village de Mambio, à peine une dizaine de ménages, donne du souci à ceux qui l'ont connu, il y a longtemps. Selon deux natifs de Mambio, Louis Kibaningui (79 ans) et Maurice Mbakani (72 ans), le village était grand et très animé. Aujourd'hui, il est réduit à un hameau, même la rivière Lufuri, jadis très poissonneuse, est devenue un petit ruisseau qui n'offre que ses eaux couleur de thé. Devant ce tableau, d'aucuns disent que le nouveau temple porte le symbole de la relance du repeuplement de Mambio.

En ces jours de fête de la dédicace, du 13 au 16 septembre 2012, la population de Mambio a plus que doublé. Deux chorales et un kilombo de Brazzaville ont été invités. D'autres pèlerins ont effectué le déplacement de Mambio venant des quatre paroisses du consistoire de Kindamba. Le dimanche de la dédicace, plus de sept cents personnes ont été recensées par le service de surveillance, «les bâtons blancs».

C'est, donc, devant cette masse de fidèles que le coordonnateur du consistoire de Kindamba, le pasteur Gabriel Mounkouboula, a procédé à la coupure du ruban symbolique et à l'ouverture de la porte principale donnant ainsi accès au temple, au rythme d'une chanson du Kilombo Météo de

Brazzaville. Peu avant cet instant, le pasteur coordonnateur a félicité tous ceux qui ont permis la réalisation de ce temple.

La cérémonie de dédicace a été suivie par le traditionnel «nsisani», la quête compétitive par groupes. Au final, le groupe des ressortissants de Mambio a réalisé la plus grande mise, suivi du Kilombo Météo, la chorale Viluka de Loua, la chorale centre Massina et enfin le consistoire de Kindamba.

Réalisé grâce au soutien des ressortissants de Mambio vivant à Brazzaville et à Pointe-Noire, le nouveau temple de Mambio, qui comporte une centaine de places, trône à côté du vieux construit en 1954, comme pour indiquer l'évolution de l'architecture. Il a été bâti avec des notions très



Le nouveau temple de Mambio.

écologiques, avec notamment de la lumière du jour en permanence grâce à des toles transparentes. Sa peinture blanche avec un bleu ciel donne un éclat à tout ce qui est autour: l'ancien temple, le gong et les bougainvilliers datant de 1948. Il donne un confort de travail aux officiants et d'écoute aux fidèles.

Le 17 septembre 2012, jour d'après fête, le village s'est vidé de ses visiteurs. Les pèlerins de Brazzaville ont pris le chemin du retour, contemplant la richesse de la nature tout le long des 300 km qui séparent Mambio de Brazzaville. Ils rentrent chargés des

salutations fraternelles du consistoire de Kindamba à transmettre aux fidèles de Brazzaville. Mais, ils ont une urgence: tirer le bilan de la retraite spirituelle de Mambio au cours d'une séance de restitution dont la date sera fixée sous peu. L'objectif est de permettre à Mambio de bénéficier davantage des apports pour son développement, avant le centenaire de sa création le 17 octobre 2017. Ainsi, le village de Mambio pourra vêtir le nom de Canaan.

Gastrone BANIMBA

Eglise catholique en France

Sortie officielle de la confrérie Notre-Dame du perpétuel secours

Après un temps de cheminement, la confrérie Notre-Dame du perpétuel secours a, finalement, vu le jour en France, lors de sa sortie officielle qui a eu lieu, dimanche 1^{er} juillet 2012. Depuis 2003, les suppliants et suppliantes de Paris et de l'île de France se retrouvaient au domicile de la présidente, la nommée Noëlle Boukaka, pour des réunions accompagnées des séances de prière, faute de paroisse. Avec la grâce du Seigneur en 2008, ils ont eu un aumônier en la personne de l'abbé Norbert Bouka Ossangue de la paroisse Saint Patrice, à Epinay sur Seine, qui leur a permis de tenir les réunions dans sa paroisse. Pour marquer leur présence en France, une grand-messe avait été célébrée le 1^{er} juillet 2012, à la paroisse Sainte Cécile d'Epinay, suivie d'un repas avec tous les invités. Cette messe tenait lieu de sortie officielle de ce mouvement d'apostolat, à dévotion mariale.

Loués soient Jésus et Marie, à jamais!

Pour tout renseignement:
Noëlle BOUKAKA
Tél.: +331 42 55 02 31

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville-Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

«ATELIER GASTON GAPO ARCHITECTE», en sigle «A.G.G.A.»

Société Civile Professionnelle d'Architecture
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
39 Ter, Avenue William Guynet, centre-ville
Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique reçu le 02 octobre 2012, par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette de Bacongo, le 02 octobre 2012, Folio 179/4 n° 2424, il a été constitué une Société Civile Professionnelle d'Architecture ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: la société prend la dénomination de: «ATELIER GASTON GAPO ARCHITECTE», en sigle «A.G.G.A.»;

Forme: Société Civile Professionnelle d'Architecture;

Objet: la société a pour objet:

- Les études d'architecture;
- Les études d'Ingénierie;
- Les études d'urbanisme;
- Les études environnementales;
- Le conseil;
- L'expertise immobilière.

Siège social: à Brazzaville, 39 Ter, Avenue William Guynet, centre-ville;
Capital-Apports: le capital a été fixé à 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales de 10 000 F. CFA chacune, toutes souscrites en numéraires et entièrement libérées;
Gérance: Monsieur Gaston GAPO est nommé en qualité de gérant;

Pour avis
Maître Chimène
Prisca Nina PONGUI
Notaire

OFFRE D'EMPLOI

La société Potasses du Congo
Filiale du groupe Magindustries,
spécialisé dans le forage

Porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement d'un caissier et d'un comptable satisfaisant aux critères suivants :

Qualifications requises

I Comptable

- Etre titulaire d'un diplôme d'études de niveau BAC+3 en comptabilité et Gestion d'entreprise
- Jouir d'une très bonne expérience professionnelle d'au moins trois ans dans un département des finances
- Avoir une bonne connaissance des aspects déclaratifs légaux et sociaux
- Avoir une parfaite communication orale et écrite en français et en anglais

*Principales Taches

- Enregistrer les écritures dans le logiciel SAGE 500.
- Préparation des déclarations mensuelles sociales et fiscales
- Préparation des rapprochements bancaires mensuels.
- Traitement des factures fournisseurs à la réception jusqu'au paiement.
- Autres taches en comptabilité générale selon les besoins du département.

II Caissière:

- Etre titulaire d'un diplôme d'études de niveau BAC+2 minimum.
- Justifier d'une bonne expérience d'au moins deux ans (2ans) dans le métier de caissier(e).
- Avoir une parfaite communication orale

et écrite en français et en anglais

*Principales Taches

- Procéder aux paiements par cash
- Procéder aux imputations des pièces de caisses et de leur saisie dans le logiciel SAGE 500

- Assurer l'archivage, la sauvegarde le classement des documents et supports comptables

- Assurer la gestion des immobilisations et d'autres taches en comptabilité.

Les Candidats doivent en outre posséder les qualités suivantes: Etre motivé, structuré et méthodique; avoir le sens de l'organisation dans la définition des priorités; avoir de la rigueur professionnelle dans l'analyse des situations; avoir l'autonomie, l'esprit d'équipe et d'analyse.

Lieu de l'exercice de l'emploi: Pointe-Noire

Composition du Dossier :

- Demande manuscrite plus lettre de motivation (version anglaise et française) adressée au Directeur Général de la société Potasses du Congo.

- Copie certifiée conforme du diplôme demandé.

- Copie du certificat de travail.

- Copie du récépissé d'inscription à l'ONEMO.

- Un curriculum Vitae anglais français.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le 31 Octobre 2012 à l'enceinte de la direction de la société Potasses du Congo située à Tchikobo, Bloc 36, Parcelle n° 699, Tél: 065080915.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
COMMISSION AD HOC DÉCISION N°71/GR/2012

Avis d'appel d'offres international restreint

N°20/BEAC/DGE-DIPG/AORO/Tvx/2012

Dans le cadre de l'exécution de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage la construction d'un nouvel immeuble pour le Centre d'Abéché, en République du Tchad. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international, les entreprises intéressées remplissant les conditions précisées dans le dossier de présélection à présenter une offre pour les travaux de construction du nouvel immeuble pour le Centre d'Abéché, en République du Tchad.

Le processus se déroulera conformément à la procédure d'appel d'offres international restreint avec une présélection ouverte définie par le Code des marchés et le Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Le projet est financé sur fonds propres de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et demander le dossier de présélection, en version électronique, à l'adresse suivante: cgam.scx@beac.int

Les soumissions devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le vendredi 16 novembre 2012, à 12 heures, heure de Yaoundé.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE –
SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

736 Avenue Monseigneur Vogt

B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le vendredi 16 novembre 2012, à 13 heures 00, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.

Yaoundé, jeudi 13 septembre 2012

Le Président de la Commission ad hoc,
Alexandre Rémy RENAMY-LARIOT

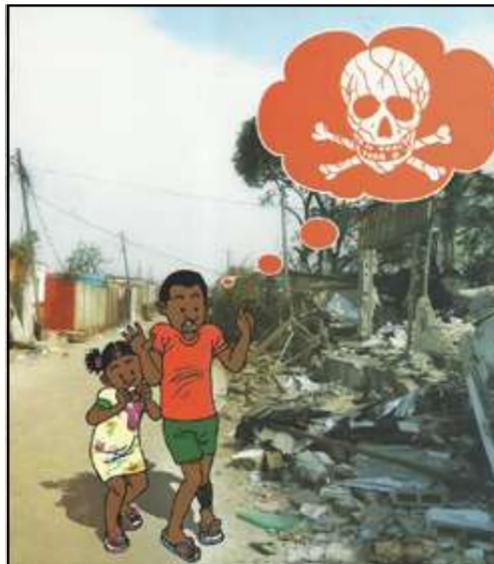
Après la catastrophe de Mpila

Les populations de Kanga Mbanzi sensibilisées aux dangers des engins non explosés

Sensibiliser les populations du quartier Kanga Mbanzi, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, l'une des zones fortement touchée par la catastrophe du 4 mars 2012 et, surtout, prévenir les populations du danger que représentent les engins non explosés susceptibles d'être découverts dans leur quartier. Tel a été le but de l'opération de sensibilisation et de communication menée par l'Unicef, en partenariat avec l'Ong Handicap International, dans ce quartier, mercredi 26 septembre 2012.

C'est en s'appuyant sur un sketch présenté par une troupe théâtrale retenue par l'Unicef, que ce travail de sensibilisation a été réalisé. Le leitmotiv au cours de cette sensibilisation a été la prudence de la population et, surtout, des enfants, en cas de découverte d'engins jugés suspects: ne pas les toucher, ni les manipuler mais, de chercher à informer le chef de bloc ou de quartier, ou encore d'appeler au 90 90, un numéro permettant de saisir, rapidement, les organisations ou services habilités pour localiser ces engins et procéder au déminage et à leur destruction. Certains de ces engins sont dans les décombres ou enfouis sous terre. Il convient, toutefois, de relever que dans des quartiers où les populations, surtout les ferrailleurs, par méconnaissance, se sont servi de ces engins, les incidents ne se sont pas fait attendre. L'Unicef dispose d'une palette de dépliants dans lesquels elle fait passer le message à la population du danger que représentent les engins non explo-

sés. Ces dépliants qui recommandent, entre autres, aux populations de ne pas toucher à tout engin découvert, d'identifier le danger, de savoir à quoi peut ressembler un engin et ce que les gens doivent faire, c'est-à-dire ne pas s'approcher ou ne pas essayer de les jeter dans l'eau; ne pas les brûler, ne pas essayer de les casser... ont été remis à la population. A travers cette opération de sensibilisation, qui a recueilli l'assentiment des populations, l'Unicef a essayé d'adapter tous les messages, selon le comportement de la population. Son objectif étant de promouvoir des comportements responsables face au danger. L'autre volet du travail a consisté à mener des activités dans des écoles, en vue d'intégrer des messages basiques dans les programmes scolaires et de former, ensuite, les enseignants dans la diffusion de ce message, dans le contact des cours normaux, afin de sensibiliser les enfants, à long terme, car il existe, encore, des engins dans les décombres ou enfouis sous terre ou dans l'eau, dans de



Une page dessinée du dépliant.

nombreux quartiers. «Il y a une certaine catégorie de gens qui garde des munitions, croyant qu'un jour le gouvernement va les acheter; pour l'Unicef, tout cela représente des sources de danger qu'on essaie de combattre par des messages et accompagner les enfants le long de leur scolarité», a expliqué une technicienne de l'Unicef. René Brice Opepsi, chef de bloc de la zone 16, à Talangaï, a loué cette initiative consistant à sensibiliser, par le sketch et les dépliants, les populations sur les dangers qu'ils en-

courent face aux engins non explosés. Le message est bien passé, et c'est encourageant. Nous demandons à l'Unicef de persévérer dans cette voie et aux populations de s'approprier ces enseignements et, surtout, d'avoir le réflexe d'appeler le 90 90, en cas de danger pour que le travail se fasse en toute sécurité. Outre cela, d'informer les chefs de blocs et de quartiers qui se chargeront de saisir les services habilités.

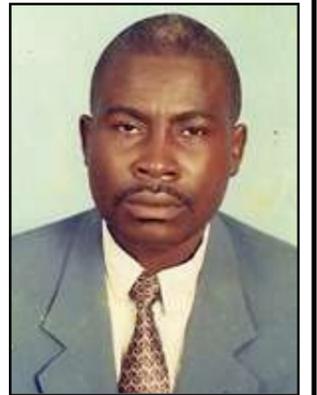
Alain Patrick MASSAMBA

Jean Claude Mabiala, président de l'A.d.d.c.c.:

«Nous continuons à lutter contre la vie chère sur nos marchés, car le Congolais ne mange plus à sa faim»

A la tête de l'A.d.d.c.c (Association de défense des droits des consommateurs du Congo), depuis trois ans, Jean Claude Mabiala se dit être choqué par la flambée des prix sur nos marchés, malgré des multiples interventions des Ongs de défenses des droits des consommateurs auprès des décideurs, lesquels restent muets jusqu'à ce jour. Dans l'interview ci-après, Jean Claude Mabiala fait le bilan des activités de l'A.d.d.c.c et crie son ras-le-bol quant à la mollesse observée dans la lutte contre la fraude.

* M. Jean Claude Mabiala, vous êtes à la tête de l'A.d.d.c.c, depuis trois ans; pouvez-vous nous faire le bilan des activités jusque là réalisées?



Jean Claude Mabiala.

** En trois ans d'existence, nous avons mené plusieurs activités, déjà, visibles sur le terrain. Nous avons fait un plaidoyer sur les taxes aéroportuaires qui étaient instituées dans nos aéroports: on prélevait 2500 F.Cfa, sur le titre de voyage, au plan national, et 13.000 F.Cfa à l'international. Nous avons eu gain de cause. De nos jours, quand vous achetez un billet d'avion, toutes les taxes y sont incorporées. L'argent du timbre devrait, aussi, en principe, disparaître, parce que sous d'autres cieux, quand vous achetez un billet tout est compris. Nous avons mené des campagnes de vulgarisation, de la loi qui demande au consommateur d'exiger la facture de caisse, lors de l'achat d'un article quelconque, l'étiquetage des prix, mais aussi la qualité. Nous continuons à lutter contre la vie chère sur nos marchés. Manger et boire à sa faim est un droit. Malheureusement, chez nous, c'est le contraire que nous constatons. Le Congolais ne mange plus à sa faim. Tout coûte cher, chez nous. Autres campagnes menées: la vulgarisation des décrets de gratuité sur le traitement du paludisme à l'endroit de l'enfant de zéro à 15 ans, ainsi que de la femme enceinte, la gratuité de la césarienne et de certains documents administratifs que le président Denis Sassou Nguesso a promulgués au profit de la population. Malgré cette sensibilisation, nous constatons, encore, quelques dérapages dans la pratique, sur le terrain, car certains agents foulent au pied ces décrets. Nous avons, aussi, parlé des demi terrains pratiqués par les transporteurs véreux de taxis bus, tous les jours. Nous avons écrit pour cela, au préfet de Pointe-Noire et au maire central, pour avoir un regard attentif à ce sujet. Si cela continue, nous, défenseurs des droits des consommateurs, risqueront de lancer une grève de 48 heures. Nous avons réagi quant à la vente de l'eau dans des pots non étiquetés, donc non réglementaires. Malgré cela, cette eau continue à être vendue dans la ville, au vu et au su des autorités locales. Nous n'acceptons pas cet état de chose parce que la santé de la population en dépend. La vente des sachets, pourtant interdite dans notre pays, continue à se faire. Et l'on se demande où est le service de la répression de la fraude? Ce bilan n'est pas exhaustif.

* Auriez-vous un conseil à donner aux consommateurs?

** L'ignorance étant un danger que tout homme doit éviter, je profite de votre journal, beaucoup lu, par les Ponténégrins, pour dire aux consommateurs que vous n'avez pas que des devoirs, mais vous avez aussi des droits qu'il faut connaître absolument. Quand vos droits sont bafoués, il faut aussitôt réagir. Pour ceux qui ne savent pas à quel Saint se vouer, venez nous voir à notre siège, sis à Tié-Tié, avenue de l'Indépendance, en face de la pharmacie Nouvelle écriture. Tel: 05 534 46 17: 06 626 07 87

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Coopération Congo-Namibie

Trois hectares pour la construction d'un entrepôt de stockage et d'un centre commercial

Dans le cadre de la diversification de l'économie congolaise, le gouvernement congolais, représenté par Pierre Mabiala et Claudine Munari, respectivement ministre des affaires foncières et du domaine public, et ministre du commerce et des approvisionnements a remis, officiellement, mercredi 28 septembre 2012, à la délégation namibienne, conduite par Tjekero Tweya, vice-ministre de l'industrie et du commerce, en séjour de travail à Pointe-Noire, un espace de terre d'une superficie de trois hectares, juste à côté de la société Coraf (Congolaise de raffinerie) dans le cinquième arrondissement Mongo-Poukou, pour y construire un entrepôt de stockage des produits namibiens et d'un centre commercial.

Comme le veulent les us et coutumes du terroir, tout a commencé par un rituel traditionnel exécuté par les sages, pour demander aux mânes de bénir le site et le projet. Après quoi, Zéphirin Ngué, maire du dit arrondissement, a souhaité la bienvenue aux Namibiens en terre congolaise. Remettant, symboliquement, une portion de terre à son homologue Claudine Munari, conformément au principe de la domanialité publique congolaise, Pierre Mabiala a déclaré: «J'ai l'insigne honneur de vous remettre, ici et maintenant, symboliquement, cette portion de terre appartenant à l'Etat, qui a été affectée à votre Ministère, pour de besoin d'intérêt général, car il s'agit d'une superficie de terre de trois hectares que votre Ministère, tenant compte de la clause de réciprocité entre Etat, met à disposition de la République namibienne, pour abriter un projet d'intérêt général en République du Congo, notre pays». Claudine Munari, réceptionnant la portion de terre, a salué la diligence de Pierre Mabiala, qui a permis la réalisation de ce transfert de propriété pour l'œuvre utile qui sera réalisée par l'Etat namibien au Congo. S'adressant au vice-ministre

namibien, elle a dit: «Je suis doublement heureuse de faire demi-tour, pour vous présenter ce seau qui symbolise cette terre sur laquelle vous allez monter des entrepôts qui assurent la sécurité alimentaire de notre pays. Je sais que vous le faites, avec amour, parce que l'attachement de la Namibie au Congo n'est plus à démontrer.» Tjekero Tweya, s'exprimant en anglais, a remercié le gouvernement congolais pour ce geste traduisant la bonne santé de coopération dont jouissent les



Tjekero Tweya posant la première pierre.

deux peuples. Pour matérialiser le projet, le vice-ministre de l'industrie et du commerce namibien a procédé à la pose de la première pierre de construction dont les travaux dureront deux ans. Ils débuteront en janvier 2013.

A terme, ce projet d'un coût global de 45 milliards offrira aux Congolais plus de huit cent emplois directs, nous a confié le vice-ministre.

Equateur Denis NGUIMBI

Séminaire scientifique international au Campus rural de Loukoko

Découvrir la réalité scientifique

Après l'exposition de ses produits agroalimentaires, lors des célébrations du 52^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo, le 15 août 2012, à Kinkala, dans le département du Pool, le Campus rural de Loukoko, dans le district de Louinguï, à 60 Km de Brazzaville, a abrité, du 17 au 18 août 2012, un séminaire scientifique international sur le thème: «Université rurale et développement local durable: cas du plateau des Cataractes». Prés de cinquante enseignants et chercheurs du Congo et de la

R.D.Congo y ont pris part et ont échangé sur le contexte de la recherche scientifique, les expériences de terrain, les conditions et les perspectives d'un développement local durable du plateau des Cataractes. En développant des thèmes variés, riches les uns que les autres et assortis des débats fructueux. On peut citer, entre autres thèmes: «Ancrage dans le terroir et mission d'enseignement de l'université rurale», «Savoir-faire locaux revisités par la science: mission de recherche et expertise

de l'université rurale», «Informatisation rurale: cas du Campus rural de Loukoko», «Université rurale en Colombie: une innovation majeure», «Plan régional de développement (pool)/Comité local de développement (District de Louinguï)», «Base scientifique, méthode d'évaluation et intérêt de la biodiversité», «Réduction drastique de la biodiversité sur le plateau des Cataractes», «Agriculture biologique (engrais organique, lombriculture».

V. MALONGA

Fondation «Héritage des anciennes familles royales et princière d'Afrique centrale»

Sept tonnes de riz pour les victimes du drame de Mpila

La dotation a été faite, jeudi 27 septembre 2012, au Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, par l'ancien ministre gabonais des affaires étrangères et actuel président de la fondation «Héritage des anciennes familles royales et princière d'Afrique centrale», le prince Paul Okoumba d'Okwatsegue.

Par cette dotation, très en phase avec la philosophie de sa fondation prônant le développement de la solidarité entre «les anciennes familles du Congo français», le prince Paul Okoumba d'Okwatsegue a marqué son soutien aux populations victimes de la tragédie du 4 mars 2012, au quartier Mpila, à Brazzaville.

Saluant la noblesse du geste fait par le Prince Paul d'Okwatsé, la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaires et de la solidarité, Emilienne Raoul, a indiqué que la présence du président de la fondation «Héritage des anciennes familles royales et princière d'Afrique centrale», est un réconfort pour les personnes sinistrées et pour le Congo.

Le geste significatif du prince Paul Okoumba d'Okwatsé vient de compléter la chaîne de solidarité, déjà, constituée par plusieurs Ong, associations et particuliers, qui ont apporté une assistance multiforme au Congo, suite au drame du 4 mars dernier, qui a endeuillé de nombreuses familles congolaises.

Hordel BIAKORO

PEEDU (Projet eau, électricité et développement urbain)

Des comités de santé pour appuyer l'action des centres de santé intégrés

vreté et le développement. Après ces diverses interventions, des questions d'éclaircissement ont été posées par les participants sur la manière de garantir la durabilité des effets positifs d'un investissement dans toutes ses dimen-

Trois mois après la réception provisoire des CSI (Centres de santé intégré) construits à Brazzaville et Pointe-Noire, par les autorités gouvernementales, le PEEDU (Projet eau, électricité et développement urbain), cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, a organisé, vendredi 28 septembre 2012, au CSI de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de la ville capitale, un atelier de partage sur les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée auprès des bénéficiaires des centres de santé intégrés de Brazzaville, sur le thème: «*Impliquer les bénéficiaires dans le suivi et l'évaluation des activités, c'est garantir la durabilité des investissements réalisés.*»

Placé sous la direction de Maurice Bouesso, coordinateur du PEEDU, en présence du Dr Dominique Obissi, médecin-chef de la circonscription socio-sanitaire de Poto-Poto 3, et de Mme Elisabeth Mbéri, responsable du centre de santé intégré de Poto-Poto, l'atelier organisé par le PEEDU a concerné les animateurs des comités de santé de la circonscription socio-sanitaire de Poto-Poto 3. Il avait pour objectif de:

- sensibiliser les responsables des comités de santé sur la qualité de leur implication pour une gestion efficace des CSI;
- impliquer les bénéficiaires à la mise en place d'une stratégie de désengagement progressif du PEEDU pour garantir la pérennité des acquis;
- et adopter un dispositif pour le suivi et l'évaluation de la stratégie de désengagement progressif du PEEDU.

Dans son allocution d'usage, Maurice Bouesso a fait un bref

aperçu des activités que mène le projet, depuis près de trois ans, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, en ce qui concerne l'accès à l'eau, l'électricité, la santé et les voiries urbaines. Selon les résultats de l'enquête menée sur le terrain, Guy Fulgence Mbengué, chargé de mission suivi et évaluation au PEEDU, a fait savoir que sur une prévision de neuf CSI à réhabiliter d'ici à 2015, quatre déjà ont été réhabilités, soit deux à Brazzaville et deux à Pointe-Noire. Il a souligné que bien que la période de garantie d'un an permet de faire face aux éventuelles malversations, il est temps de réfléchir ensemble sur la manière d'assurer la durabilité des investissements réalisés. En effet, cette enquête a consisté à recueillir l'opinion des bénéficiaires sur les améliorations apportées par la réhabilitation.



Maurice Bouesso (à d.).



Pendant l'atelier.

L'enquête a révélé, dans l'ensemble, un taux de satisfaction de 89%, avec une forte fréquentation des populations dans certaines catégories de consultations. Mais, ce taux reste, tout même, influencé par la mesure de gratuité des médicaments du paludisme des enfants de 0 à 5 ans prise par le gouvernement. L'enquête a permis aussi de relever une faible sensibilisation des bénéficiaires pour les amener à souscrire les abonnements (2000 FCFA, par abonné) au centre de santé pour participer ainsi au financement du fonctionnement. Intervenant à son tour, le Dr Dominique Obissi a fait savoir

qu'il existe, pour chaque centre de santé intégré, un comité de santé. En effet, le COSA est un groupe de personnes désignées pour assurer la gestion des centres de santé intégrés. C'est un organe fonctionnant avec des membres bénévoles élus pour un mandat de deux ans, par les représentants de la population, au cours d'une assemblée générale. Les animateurs desdits comités sont des acteurs clés en matière de santé communautaire et jouent le rôle de relais entre les techniciens de la santé et les populations. Les attributions du COSA sont:

- assurer l'information de la population et de l'équipe de

santé du centre de santé intégré;

- participer à l'élaboration du plan de couverture sanitaire et du plan d'action du CSI;
- prendre toutes les initiatives nécessaires à l'acceptation sociale, économique et culturelle des activités de santé;
- cogérer avec l'équipe de santé toutes les ressources affectées et/ou générées par le CSI (personnel, matériel, équipement, médicament et finances);
- approuver le budget, le compte d'exploitation et le rapport d'activités de l'équipe de santé;
- participer activement aux activités préventives, promotionnelles de lutte contre la pau-

sions, après le désengagement du PEEDU, et les stratégies adaptées pour assurer la pérennité des activités du Cosa, ainsi que son rôle. En conclusion, le coordonnateur du PEEDU a souligné que les Cosa sont installés dans les quartiers et jouent un rôle de relais entre la population et le personnel de santé. Ils ont pour mission de sensibiliser les populations sur l'existence des CSI dans les arrondissements, ainsi que leurs rôles. Au terme de cette enquête, les populations sont satisfaites des résultats réalisés.

Pascal BIOZI KIMINO

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Prévention du VIH/SIDA en Afrique Centrale, une association de lutte contre le VIH/SIDA-IST procède au recrutement de:

Titre du poste: Assistant information, éducation et Communication/communication pour le changement de comportement (IEC/CCC) et Questions Jeunes.

Lieu d'affectation: Brazzaville (Direction Exécutive)

Durée du contrat à durée déterminée: 1 an renouvelable

1- Missions:

Sous la supervision du Responsable IEC/CCC-Questions Jeunes, l'assistant en IEC/CCC aura pour missions de:

- Assister son superviseur à la définition des stratégies de communication mass media et communication de proximité et en assurer la cohérence;
 - Aider son superviseur dans la mise en œuvre des activités de communication Masse media et de proximité.
- 2- Qualification et expérience acquise:**
- Etre diplômé de l'enseignement supérieur en communication journalisme et traitement de l'information;
 - Avoir une expérience professionnelle en communication pour la santé;
 - Avoir une expérience professionnelle d'au

moins 3 ans dans la planification et la mise en œuvre des activités de communication, dans les Organisations non gouvernementales (ONG) ou dans les programmes similaires;

- Avoir une expérience dans la prévention des infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/SIDA et la santé de la reproduction;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Writer...);

Une expertise en marketing social serait un atout.

3- Conditions:

- Etre ressortissant d'un Etat membre de la CEMAC;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement congolais de travail et du territoire;
- Avoir une bonne connaissance des pays de la CEMAC;
- Avoir un intérêt démontré dans les questions de santé dans les pays en développement, en général, et dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, en particulier;
- Avoir un intérêt pour les questions de développement, en général, et de l'organisation des systèmes de santé dans les pays en développement;
- Avoir un intérêt pour les questions d'intégration régionale et particulièrement l'intégration en zone CEMAC;
- Etre dynamique;
- Etre capable de travailler en équipe et en milieu multiculturel;
- Etre capable et disposé à effectuer des déplacements dans des zones d'accès difficile et en zone

rurale et dans les pays de la CEMAC;

- Etre d'une bonne moralité et n'avoir pas été condamné dans son pays d'origine ou au Congo;
- Etre capable de travailler sous pression;
- Etre d'une bonne moralité;
- Etre disponible pour tout engagement contractuel.

4- Composition du dossier:

- Une demande manuscrite adressée à la Présidente du Conseil d'Administration (C.A) de l'AAISC;
- Un curriculum vitae;
- Une lettre de motivation;
- Un extrait d'acte de naissance ou la copie de la carte nationale d'identité, d'un passeport et d'une carte de séjour en cours de validité;
- Une copie du/des diplôme (s) requis;
- Des certificats de travail attestant de l'expérience.

5- Procédures de recrutement:

- Présélection sur dossier;
- Test écrit;
- Entretien oral devant un jury.

6- Lieu de dépôt des dossiers:

Les dossiers de candidatures, sous pli fermé, seront déposés au Secrétariat de Direction de l'AAISC/AMSCO, sis 172, rue Soweto, quartier Télévision, Makélékélé - Brazzaville.

7- Date limite de dépôt des dossiers: Elle est fixée, au plus tard, le 16 Octobre 2012, à 14h00.

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les ambassadeurs étrangers dans le jeu politique interne des pays hôtes

Lorsqu'un Etat souverain noue des relations diplomatiques avec un autre Etat, celui-ci ouvre une ambassade sur le territoire de cet Etat «ami». L'ambassade est, alors, la représentation permanente d'un Etat auprès d'un Etat étranger; elle est dirigée par un diplomate appelé ambassadeur, qui est non seulement le représentant permanent de son pays auprès de l'Etat hôte ou accréditaire, mais aussi, l'intermédiaire entre les autorités de son pays et ceux du pays où il est accrédité, c'est-à-dire le pays d'accueil.

Enfin, l'ambassadeur est l'observateur attentif de la vie socio-politique du pays hôte. C'est donc dire que l'ambassadeur n'est pas un acteur dans le jeu politique interne du pays accréditaire, même s'il en est un observateur attentif. Il lui est, donc, interdit de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Etat hôte, dont il doit respecter la souveraineté, au risque de se transformer en gouverneur colonial, en préfet (en considérant que l'Etat accréditaire est une préfecture de son pays) ou en espion. L'article 3 de la convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques reconnaît cinq fonctions à l'agent diplomatique, à savoir:

- représenter son Etat auprès de l'Etat accréditaire (l'Etat étranger);
- protéger les intérêts de son Etat et ceux de ses ressortissants;
- négocier avec l'Etat accréditaire;
- informer son gouvernement sur l'évolution des événements se déroulant dans l'Etat accréditaire;
- développer des relations amicales entre son pays et l'Etat accréditaire.

En dehors de ce canevas juridique international, l'ambassadeur est astreint au droit de réserve diplomatique, à la discrétion

et à la non-intervention dans les affaires politiques de l'Etat accréditaire. Cette attitude est de mise pour entretenir des relations diplomatiques saines et sereines entre les deux Etats en présence. Telle est la partie visible de l'iceberg des relations diplomatiques dont la partie immergée et invisible se présente comme l'antithèse macabre de la convention de Vienne de 1961. Certains ambassadeurs, en effet, se sont, ostensiblement, impliqués dans le jeu politique du pays accréditaire, en soutenant, activement, un opposant contre le pouvoir en place ou vice-versa. Dans ce qui était appelé le Congo belge, on a assisté, de 1960 à 1961, à un activisme politique de certains ambassadeurs étrangers qui attisaient et exacerbèrent les luttes politiques internes, jusqu'à participer, activement, à l'élimination physique de M. Patrice Lumumba, ancien premier ministre. Lors de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, on a vu un ambassadeur étranger, très actif, qui a même permis aux soldats belligérants de déclencher leur assaut sur la présidence de la République, à partir de l'ambassade de son pays en Côte d'Ivoire. Le comportement déviant de certains ambassadeurs font qu'ils soient, parfois,



Par Magloire Senga.

déclarés «*persona non grata*», c'est-à-dire indésirable par l'Etat accréditaire. Certains d'entre eux se croient même «*supérieurs*» aux présidents des pays d'accueil à qui ils se permettent, parfois, de donner des leçons et, même, des injonctions, avec une arrogance à la limite du tolérable ou du diplomatiquement correct. Plusieurs ambassadeurs, en connexion avec les services secrets de leurs pays, ont contribué à des coups d'Etat, à l'assassinat des acteurs politiques du pays accréditaires, sans compter leur implication dans des trafics les plus malhonnêtes. S'il est permis à un ambassadeur d'«*informer son gouvernement sur l'évolution des événements se déroulant dans l'Etat accréditaire*», cela ne lui donne pas le droit d'entretenir, clandestinement, les oppo-

sants au pouvoir ou inversement de «*collaborer*» avec le pouvoir, en vue de l'élimination physique d'un acteur politique «*génant*», etc.

Les pays accréditaires et leurs peuples n'ont pas besoin d'ambassadeurs subversifs et funestes, mais plutôt, de vrais ambassadeurs, soucieux d'établir et de consolider des relations d'amitié et de respect mutuel. Si certains ambassadeurs, qui se sont avérés être de grands diplomates, méritent le respect des peuples et un hommage mérité, d'autres, par contre, ont, par le passé et dans le présent, inscrit et continuent à inscrire leurs noms dans le registre noir des diplomates funestes dont l'accréditation dans un pays étranger est loin d'apporter la paix, la tranquillité et le bonheur à ce pays. C'est l'occasion de rappeler à certains Etats accréditaires qu'ils ne sont pas obligés d'accepter tout ambassadeur, en subsidant, passivement, la nomination de celui-ci par son président de la République. Il sied, en effet, de se souvenir que la nomination d'un ambassadeur auprès d'un Etat accréditaire obéit à trois étapes:

- l'agrément de l'Etat qui va recevoir ledit ambassadeur;
- la nomination de l'Etat d'envoi ou Etat accréditant;
- l'accréditation définitive auprès de l'Etat d'accueil en présentant ses lettres de créances.

Dès la première étape, l'Etat d'accueil peut refuser la nomination d'une personne déterminée comme ambassadeur dans son pays. C'est pourquoi, tout pays peut s'informer, préalablement, sur la personnalité et les antécédents d'un ambassadeur que souhaite lui envoyer un «*pays ami*» et, éventuellement, s'y opposer, pour «*raison d'Etat*».

Un Etat doit, souverainement, gérer sa diplomatie et donner, avec parcimonie, mais sans concession, son agrément ou son refus quant à la nomination d'un agent diplomatique étranger sur son sol. Lorsque certains pays développés donnent leur agrément sur la nomination d'un ambassadeur, ils ont fait leur propre enquête sur ce dernier, jusqu'à connaître, parfois, les noms de son chien et de son plat préféré. La sécurité de l'Etat en dépend aussi...

L'article 41, paragraphe 1 de la convention de Vienne de 1961 indique que l'ambassadeur, ainsi que le personnel de la mission diplomatique, ont le devoir de respecter et d'observer les lois et règlements de l'Etat accréditaire et de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures dudit Etat. L'ambassadeur ou le diplomate d'un Etat étranger, qui se livrerait, par exemple, à des activités contraires aux lois et règlements en vigueur en République du Congo, devra être déclaré «*persona non grata*» et astreint à quitter le territoire congolais.

Inspirés par des activités déviantes de certains ambassadeurs de quelques puissances étrangères, plusieurs ambassadeurs des pays «voisins» et «amis» de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Sud se livrent, désormais, à des actes de nature à s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats où ils exercent leurs fonctions, au risque non seulement de troubler l'ordre public interne de l'Etat d'accueil, mais également, l'ordre public international. Les luttes internes des acteurs politiques relatives à la conquête

ou à la conservation du pouvoir dans le jeu politique du pays accréditaire n'intéressent l'ambassadeur qu'à titre de simple observateur et à titre tout à fait informatif pour le compte de son Etat qu'il est tenu d'informer sur la situation socio-politique du pays où il exerce comme ambassadeur.

En toutes circonstances, il sera amené à protéger les intérêts légaux de son Etat et de ses ressortissants, en cas de conflit armé, par exemple, en veillant à leur sécurité et, éventuellement, au rapatriement de ces derniers. Le rôle de l'ambassadeur étranger ne consistera donc pas à demander au président en fonction de démissionner. Son rôle ne consistera non plus à faire de l'espionnage, ni celui d'intermédiaire dans le recrutement de mercenaires et commandos, etc. La diplomatie est un domaine de très grande noblesse que doit refléter le diplomate en général, et l'ambassadeur, en particulier. Un ambas-

sadeur véreux, trafiquant, espion ou mercenaire n'a pas sa place dans la diplomatie et ne mérite pas de porter le noble titre de diplomate qui lui confère une respectabilité apparente et trompeuse dont il n'est pas digne.

Au-delà de l'immunité diplomatique dont bénéficie l'ambassadeur, en particulier, et le diplomate en général, le droit international se devra, désormais, d'y apporter des limites certaines et sanctionner, effectivement, de nombreux diplomates indécents qui, par leur indécence, ont, également, contribué à la commission des crimes internationaux comme le génocide, les crimes de guerre et autres crimes contre l'humanité, car plusieurs génocidaires et criminels de guerre ont eu pour conseillers, soutiens et pourvoyeurs, certains ambassadeurs véreux, restés, jusqu'à ce jour, à l'abri de toute poursuite et de tout «*lynchage*» médiatique, alors qu'ils ont été des «*alliés*» et complices de pires dictateurs et criminels comme Pinochet, Taylor, Peter Botha, Ceausescu, Noriega et autres.

Me Magloire SENGA
Avocat à la cour

ANNIVERSAIRE

Samedi, 22 Septembre 1962-Samedi, 22 septembre 2012:



Jour et date formidables, mais aussi coïncidence merveilleuse. Pour rendre grâce à Dieu pour leur 50^{ème} anniversaire d'union et devant leur Père céleste, en la Célébration Eucharistique,

François et Brigitte WELLOT-SAMBA avaient choisi comme jour et lieu, dimanche 23 septembre 2012, en l'église St J.M.Vianney de Mouléké (Ouenzé).

Comme au monde il n'y a pas plus bel excès que celui de la reconnaissance,

A vous tous qui vous étiez unis à leur prière et aviez fait leur joie, leur profonde gratitude. Quand bien même la joie serait, pour inférer Albert Camus, une brûlure qui ne se savoure pas, celle que vous leur aviez apportée, en tout cas, François et Brigitte l'avaient dégustée, non seulement de revoir leurs bien-aimés, mais surtout, d'être soutenus par vos prières. Avec Dieu, ils sortent du passé, qu'avec Dieu aussi et par vos prières, ils préparent d'autres commencements. «En amour, ce qui est important, ce n'est pas la victoire, mais la suite», signé Napoléon Bonaparte... Merci donc pour vos prières, particulièrement en ce mois consacré à la Très Sainte Vierge Marie.

«Magnificetur Dominus; gloire à toi Seigneur, Amen»

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99/05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tél:05.557.78.71/06.655.8003
Représentant en Europe:
Cyr Marc KOUTEKISSA
E-mail: koutek@hotmail.com

Enquête

Une rocambolesque affaire de parcelle de terrain qui a abouti à un drame familial

Ces derniers temps, la chronique judiciaire de la ville de Brazzaville a été marquée par un fait rocambolesque de société, qui a abouti à un drame familial: pour s'opposer à la restitution d'une parcelle de terrain de 400 mètre carrés située quartier Intendance, dans le 6^{ème} arrondissement, Talangaï; parcelle de terrain réclamée par les héritiers de feu Alfred Samba, le colonel Nestor L. du bataillon d'infanterie motorisée a sorti les grands moyens.

Tout commence en mai juin 1998, avec la disparition des époux Samba, après leur retour à Brazzaville, par le port fluvial, communément appelé «beach». Ceux-ci ont laissé deux enfants, Patrick Malonga, l'aîné, et Roger Samba, le cadet. A son retour d'exil, en 2000, le cadet avait décidé de s'installer à Talangaï et est surpris d'y trouver... l'officier d'infanterie! Malgré ses nombreuses sollicitations et suppliques à une époque où l'armée venait d'écraser la milice ninja dans le Pool, le colonel -alors commandant-, avait refusé de quitter les lieux, en soutenant, au contraire, qu'il était disposé à acquérir cette parcelle de terrain, à n'importe quel prix; ce à quoi Roger Samba, le frère cadet, s'était, énergiquement, opposé. Toutes les procédures introduites auprès de la justice par les héritiers étaient demeurées vaines et, surtout, donnaient lieu à des pressions et des menaces de plus en plus précises. Roger avait même été victime d'un enlèvement et d'une incarcération dans une caserne de Brazzaville. Il ne devra sa survie qu'à une circonstance im-

prévue ayant facilité son évacuation. Depuis, l'aîné, qui était installé à Pointe-Noire, a repris la procédure, malgré les menaces. N'écouterant que sa conscience, il a introduit une nouvelle procédure pour dénoncer le faux et usage de faux, ainsi que la tentative d'enlèvement dont il a été, récemment, victime, de la part des jeunes à la solde du colonel. Bizarrement, devant la barre, l'officier n'a même pas nié avoir usé de voie de fait contre les héritiers. Se défendant seul et s'exprimant dans un langage militaire, certainement, pour impressionner les magistrats, il a affirmé qu'il était victime de dénonciation calomnieuse et a prétendu que le permis d'occuper, ainsi que le titre foncier qu'il a présentés étaient des documents authentiques. Quant à l'infortuné, Patrick, présent à l'audience et marchant avec des béquilles, il n'a pu obtenir aucune réponse à la question de savoir avec qui le colonel avait fait sa transaction, puisque les époux Samba n'avaient que deux héritiers, lesquels n'ont jamais coopéré à aucune opération de vente immobilière.

Enfin, alors que le colonel brandissait ses documents comme des trophées, ses hommes s'employaient à intimider les amis de la famille Samba, en proférant des menaces claires dans l'hypothèse où cette affaire était mal jugée. Se présentant comme un honnête citoyen, le colonel a juré qu'il ne pouvait restituer un bien qui lui appartenait, même s'il ne se sentait pas obligé de revenir aux conditions de son acquisition.

Ni les juges, ni le procureur ne se sont étonnés de cette manière de se faire justice à lui-même. Au contraire, à la grande surprise des personnes présentes, le président a suspendu la séance, puis après deux heures d'attente, est revenu annoncer que l'affaire était renvoyée sine die et que les parties étaient invitées à se rapprocher pour trouver un modus vivendi! Donc, dans l'esprit de certains juges, victimes et bourreaux peuvent être traités de la même manière? En tout cas, les deux frères Samba, non seulement sont désespérés de retrouver leur bien, mais il leur faut encore craindre pour leur vie, face à un officier qui ne recule devant rien. A-t-il bénéficié de complicité? On le surprend! Depuis, le frère cadet, Roger, ne donne plus signe de vie...

Guy-Giscard BAFUENI

ETUDE Maître Maurice MASSELOT

Notaire
B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667.00.66/06 893.95.45
104, Avenue LOEMBET Benoit, derrière ALUCONGO, face Laboratoire de Total
E-mail: baronlove20032001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du 26 septembre 2012, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée **GUIDED BY GRACE MINISTRIES - SARL**, aux caractéristiques:
-Dénomination: **GUIDED BY GRACE MINISTRIES - SARL**;
-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée;
-Capital social: 10.000.000 F. CFA;
-Siège social: A Pointe-Noire, 136, route SOCOPISE, Téléphone: (00242) 06 856.78.58;
-Objet social: Exploitation minière industrielle; ouverture d'un comptoir ou bureau d'achat, de vente ou d'importation et d'exploitation de substances minérales précieuses; Hôtellerie et tourisme; exploitation et exportation; commerce général et prestation de services; fabrication de panneaux solaires et de machine de traitement d'eau; transport de personnes; de marchandises; de carburant; de fonds; construction et travaux publics; fabrication et vente de barges et des matériaux de construc-

tion; exploitation pétrolière; intermédiation.
Et, plus généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant, directement ou indirectement, à son objet social;
-Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
-Enregistrement: A Pointe-Noire, sous le n°2866, Folio 066 en date du vingt-neuf mars 2012;
-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n°12 DA 568 du 12 juillet 2012;
-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/12 B 279 du 12 juillet 2012;
-Gérance: Monsieur ELWARD ANTON ANDERSEN est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Pour avis
Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

Office Notarial Maître Marcel NGAVOUKA

117, avenue Docteur MOE POATY, Boîte postale: 1526
Pointe-Noire - centre-ville; Tél: 06 664 12 94
E-mail: ngavoukamarcel@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte sous seings privés déposé au rang des minutes de Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire à Pointe-Noire, le trente septembre deux mille neuf, enregistré le six octobre de la même année, folio 1173/20 n°6388, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:
Forme: Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle;
Dénomination: La société prend la dénomination de: «DADY SERVICES», en sigle « D.SVCES »;
Objet social:
La société a pour objet:
Les prestations de services, la location des voitures, le commerce général;
La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;
Siège social: Le siège social est éta-

bli à Pointe-Noire, quartier Mawata, rue Djouke n°19, boîte postale: 1340, République du Congo;
Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Capital social: Le capital social est fixé à la somme d'un million (1 000 000) de francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), entièrement souscrites et libérées par l'associé unique: Monsieur Henri Lecasse LOUKOJA;
Gérance: Monsieur Henri Lecasse LOUKOJA, associé unique, est gérant de la société.
Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: la société est immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° RCCM CG/PNR/09 B 11 66, le 1^{er} octobre 2010.

Maître Marcel NGAVOUKA
Notaire

Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU

NOTAIRE

Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien», OCH Mounjali III, Brazzaville, République du Congo; Tél: (242) 06651 1385/04411 87 14
Brazzaville, le 1^{er} Octobre 2012

IQ VHUWIR Q #DHJ DOH

ORIGINE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 de francs CFA
Siège social: 11, rue Mbakas, Poto-Poto, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du dix-neuf septembre deux mil douze, reçu par Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré le vingt septembre de la même année sous le folio 172/10, n°2371 à la recette de l'enregistrement, domaines et timbres de Bacongo, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: ORIGINE;
FORME: Société A Responsabilité limitée Unipersonnelle;
CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, totalement libérées par l'associée unique;
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 11, rue Mbakas, Poto-Poto;
OBJET SOCIAL: Import-Export de matériaux de construction; Gestion d'entre-

prise, Construction et gestion immobilière, Agriculture, Elevage, Transport, Télécommunication, Investissement industriel, Consultation dans les domaines de l'investissement et de financement;
DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;
GERANT: Madame BOURDOUX Nathalie;
DEPOT LEGAL: effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 septembre 2012, sous le numéro 12 DA 1013;
IMMATRICULATION: le 25 septembre 2012, au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/12 B 3606.

Pour avis
Maître Raïssa Ursule MAKAYA
MAKUMBU

Maître Noël MOUNTOU

Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Anicet BALHOU, Notaire, sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 4171; Tél.: (242) 06 660.81.10; E-mail: noëlmountou@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date à Pointe-Noire du dix-sept juillet deux mil douze, visé pour timbre et enregistré gratis, le dix-neuf juillet de la même année, Folio 129/3, N°5423, le Notaire soussigné a reçu en dépôt les statuts de la société
Dénommée: «AFRIC' TRANSIT CONGO», dont le siège est établi à Pointe-Noire, Immeuble Résidence le Reich A. NETO, Arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA.
La société a pour objet:
* Transit maritime et aérien;
* Consignation maritime;
* Affrètement.
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant, directement ou indirectement, à L'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Monsieur Jacob LANDOU est nommé gérant, pour une durée illimitée. Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/ 12 B 312.

Pour avis
Maître Noël MOUNTOU
Le Notaire

Roman

Et de deux pour Paul Evariste Okouri!

La bibliographie de Paul Evariste Okouri, journaliste à la Télévision nationale congolaise, s'est enrichie d'une deuxième œuvre, intitulée: «Prison à vie». Un roman de 190 pages, paru en mai 2012, aux Editions L'Harmattan, dans la collection Ecrire l'Afrique. Dans lequel l'auteur mène une réflexion sur les sociétés africaines en ère démocratique. Le livre mélange réalité et fiction dans une Afrique qui n'a pas cessé de fasciner par sa beauté.

Dans ce roman, qui succède à *La Sobanga des paradoxes*, paru en 2008, toujours aux Editions L'Harmattan et dans la collection *Ecrire l'Afrique*, l'auteur réfléchit sur l'exercice de la démocratie dans les sociétés africaines, plus de vingt ans après la chute du mur de Berlin, en 1989, et le discours historique du président François Mitterrand, à la Baule, en 1990.

On ne peut pas réfléchir sur une société sans réfléchir sur le pouvoir qui la gère, comme disait Valéry Giscard d'Estaing, en 1976, dans son livre intitulé: «*Démocratie française*». «*Toute réflexion sur la société implique une réflexion sur le pouvoir*», disait-il. Et d'ajouter: «*Une société de liberté démocratique nécessite une structure pluraliste du pouvoir*».

Alors, la démocratie est en recul en Afrique où s'installent

des dictatures avec des monarchies, des aristocraties représentatives ou des formes d'organisations sociales ancrées dans les mœurs et les coutumes que la démocratie a du mal à chasser pour s'imposer. La République est, dans ce cas, un agrégat d'empires, de monarchies, de royaumes, de chefferies, de familles, de tribus ou de clans; organisations sociales diluées dans le silence, au gré des nouveaux agencements que d'aucuns traiteraient d'importés.

«Prison à vie» est une analyse politico socio-économique de la République du Golomé, où le bas niveau de vie accentue la précarité des basses couches sociales, favorise l'abaissement du travail productif et la dégradation du quotient moral.

L'Aristocratie représentative est la forme d'exercice de pouvoir la plus répandue en



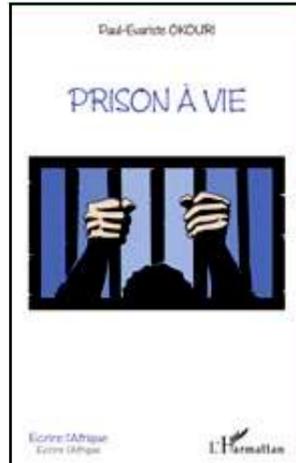
Le romancier Paul Evariste Okouri

Afrique. Une aristocratie représentative est une forme d'organisation sociale dans laquelle une fraction seulement de la population adulte participe au pouvoir, excluant son contrôle par les autres. Cette forme d'organisation sociale se base sur quatre éléments, à savoir: l'armée, l'administration, la classe sociale et le parti. On rattache à ce système des régimes dictatoriaux suivants:

1/- Le régime dictatorial de fait, dans lequel les formes constitutionnelles importent peu, soit parce que le fonctionnement de la constitution n'est pas respecté, soit parce que la constitution est suspendue;

2/- Le régime dictatorial légal, qui repose sur une constitution qui ne prévoit aucun contrôle véritable du peuple sur les dirigeants;

3/- Enfin, le régime à parti unique, dans lequel les dirigeants du parti s'identifient aux gouvernants, dans la mesure où le fonctionnement du parti prévoit le contrôle



La couverture du livre.

des membres du parti sur les dirigeants ou les gouvernants.

Prison à vie est disponible à la librairie/Editions L'Harmattan, immeuble Congo pharmacie, au centre-ville de Brazzaville.

Né à Djambala, dans le département des Plateaux, en République du Congo, Paul Evariste Okouri est titulaire d'un DES (Diplôme d'études supérieures) en sciences sociales et politiques en journalisme obtenu à l'Institut supérieur des sciences sociales et politiques de Brazzaville. Il est journaliste à la Télévision nationale congolaise, membre de la Fédération congolaise des hommes de lettres, puis président du Réseau congolais des journalistes et communicateurs en éducation.

Véran Carrhol YANGA

«*Prison à vie*», Paul Evariste Okouri; Editions L'Harmattan, mai 2012; Collection *Ecrire l'Afrique*; 19 euros.

5^{ème} édition du F.i.k (Festival international Kimoko), à Pointe-Noire

Quinze compagnies théâtrales à l'affiche

Prélude à la tenue de la 5^{ème} édition du F.i.k (Festival international Kimoko), qui se tiendra à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, du 9 au 14 octobre prochains, sous le thème: «L'art, pour quoi faire?», le comité d'organisation de ce festival, que dirige Jehf Biyery, directeur artistique, a organisé, samedi 29 septembre 2012, une réunion avec les responsables des compagnies résidant à Pointe-Noire.



L'édition 2011 du festival Kimoko s'était déroulée dans une ambiance bon enfant. On espère qu'il en sera de même pour celle de 2012.

Au cours de cette réunion, Jehf Biyery a annoncé aux participants que la cérémonie d'ouverture aura lieu, le 9 octobre 2012, à l'espace du Trentenaire du Km4. En présence du directeur général des arts et des lettres et des directeurs d'entreprises partenaires de ce festival.

S'agissant des participants à ce festival, il a précisé qu'il y aura huit compagnies de Pointe-Noire: Théâtre des coulisses, Compagnie théâtrale des coulisses, Compagnie théâtrale Issima, Atelier théâtrale Tali, Didier Ongali, Africa Graffitis, Les lionceaux et Les Binangoua; trois de Brazzaville: Stella Loko, Association Tchicaya U Tamsi et Zacharie théâtre; et quatre de l'étranger: Le Craza (RDC), Les Pagailliers (Cameroun), Zenga-Zenga théâtre (France), ainsi que Masseka théâtre (Centrafrique).

L'édition 2012 du F.i.k sera, aussi, marquée par deux ateliers qui seront ouverts aux artistes: comédiens, metteurs en scène et dramaturges.

Le directeur artistique du F.i.k a, également, annoncé une grande innovation, lors de l'édition 2012 du F.i.k: «*Cette année, le festival international kimoko va élargir son public, en insérant, dans sa programmation, la compagnie Zacharie théâtre, composée des artistes ayant un handicap auditif, et/ou du langage*».

Concernant les sites où se déroulera le festival, Jehf Biyery a souligné: «*Comme chaque année, tous les spectacles seront gratuits et auront lieu dans trois sites: l'Espace du Trentenaire, le Centre culturel Français du quartier de Mpaka et le Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard*».

Retenez que le F.i.k est un rendez-vous qui réunit les artistes congolais et étrangers face à un public amoureux des arts de scène. Cette rencontre est le leitmotiv de l'équipe d'organisation qui veut relever le défi, afin de proposer au public des spectacles de qualité joués et montés par des artistes professionnels.

Ce festival annuel se tient en octobre. Cette date est conforme au calendrier du réseau Cultur'AC, qui gère la diffusion et la circulation des spectacles en Afrique Centrale. Plusieurs groupes de théâtre, de danse et de conte des pays d'Afrique Centrale y prennent part.

Mais, Kimoko n'est pas seulement un lieu de spectacles, c'est aussi un lieu de parole et de partage d'expériences. Ce qui explique son appellation «Kimoko», qui veut dire causerie, en langue kongo.

Le Festival international Kimoko veut atteindre les objectifs suivants: former les gens à la gestion des compagnies de théâtre et de danse; former les comédiens à la lecture du texte théâtral; primer les meilleurs comédiens du festival; créer un lieu de résidence des artistes et écrivains; présenter aux Ponténégrins un théâtre diversifié et solide qui soit, pour eux, un véritable miroir; jeter les bases de la création d'un marché des arts à Pointe-Noire; réunir les journalistes et chroniqueurs culturels au sein d'un atelier, en vue d'une bonne lecture de la scène.

Equateur Denis NGUIMBI

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 78 ans de savoir-faire à vous plaire

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

LE MEILLEUR DES TABLETTES CHEZ LE N°1 DES DISTRIBUTEURS INFORMATIQUE

2012 Preferred Partner GOLD

Vous cherchez la qualité et le service au meilleur prix ?
Burotop Iris est là pour ça !

SAMSUNG GALAXY TAB :
à partir de 365 000 FCFA*

SONY TEGRA 2 :
à partir de 299 000 FCFA*

IPAD 3 :
à partir de 499 000 FCFA*

Imprimante multifonctions couleur HP 1050A garantie 1 an:
à seulement 29 900 FCFA*

Imprimante laser couleur DELL 1250c garantie 1 an:
à seulement 29 900 FCFA*

Imprimante / Copieur Multifonctions Laser RICOH SP1200 garantie 1 an:
à seulement 149 500 FCFA*

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53



**Chargé(e) de projet
«Développement humain»
Cadre National Agence de Brazzaville**

Etablissement public industriel et commercial et institution financière spécialisée, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis soixante-dix ans, pour combattre la pauvreté, favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

L'AFD intervient au Congo essentiellement sur 4 secteurs : éducation-santé, infrastructures, environnement et appui au secteur privé. Cette activité est pilotée localement par une équipe franco-congolaise d'une douzaine de personnes.

L'activité de l'AFD au Congo se développant, nous cherchons à renforcer l'agence de Brazzaville par le recrutement d'un cadre national, Chargé de Projets dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé et de la protection sociale.

Pour plus de renseignements sur le poste et l'AFD, merci de vous rendre sur le site <http://congo.afd.fr>.

Les dossiers de candidatures – comprenant un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ainsi que des derniers certificats de travail – seront à envoyer avant le 21/10/2012

à l'adresse électronique suivante: afdbrazzaville@afd.fr, ou à l'adresse suivante:

Monsieur le Directeur de l'AFD au Congo
1, rue Behagle; BP 96 Brazzaville

ETUDE Maître Maurice MASSELOT

Notaire
B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667.00.66/06 893.95.45
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, face Laboratoire de Total
E-mail: baronlove20032001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 29 août 2012, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: S.V.M-SARL-U, aux caractéristiques:

- Dénomination: S.V.M-SARL-U;
- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- Capital social: 1.000.000 F.CFA;
- Siège social: A Pointe-Noire, quartier Ngoyo, vers péage; Téléphone: (00242) 06 655.25.25;
- Objet social: Prestation de services; Import/export: alimentaires, Electronique, plastique, matériaux de construction, meubles, véhicules, électroménager;
- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- Enregistrement: A Pointe-Noire, sous le n°6766, Folio 161, en date du dix septembre 2012;
- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n°12 DA 873 du 21 septembre 2012;
- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce n° RCCM CG/PNR/12 B 431 du 25 septembre 2012;
- Gérance: Monsieur SEENIVASAN SELVARAJ est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Pour avis
Maître Maurice MASSELOT
Notaire



Institut Européen de Coopération et de Développement

**OFFRES
D'EMPLOIS**



Programme d'Appui
aux Structures de Santé

CONTEXTE

L'Institut Européen de Coopération et de Développement (www.iecd.org) est une association de solidarité internationale française créée en 1988, dont la mission est reconnue d'utilité publique. L'IECD intervient dans 15 pays, en particulier dans les domaines de la formation technique et professionnelle, de l'appui aux petites entreprises et de l'accès des personnes vulnérables à l'éducation et à la santé.

L'IECD lance aujourd'hui un projet d'Appui aux Structures de Santé (PASS), qui a pour objectif d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins pour les femmes et les enfants vulnérables du département de Pointe-Noire. Le PASS intervient dans 4 domaines : le renforcement des compétences techniques du personnel médical et paramédical, le renforcement des capacités de gestion des structures, la dynamisation communautaire et la réhabilitation.

Dans ce cadre, il recrute pour 2 postes à Pointe Noire:

1. Responsable Administratif et Financier (H/F)

MISSION

Sous l'autorité du Chef de projet, le Responsable Administratif et Financier devra s'occuper des missions suivantes:
Gestion comptable et budgétaire

- Assurer la mise en place des procédures administratives et financières;
- Garantir la production et la fiabilité des informations comptables et financières
- Assurer en permanence le suivi du budget;
- Assister le Chef de projet dans l'élaboration de programmes d'actions sous leurs aspects budgétaires;
- Réaliser l'ensemble de la saisie comptable et le classement des pièces justificatives;
- Analyser les soldes des comptes, justifier les mouvements des comptes et des écarts entre les ressources et les emplois;
- Etablir les états de rapprochement bancaires des comptes du projet;

- Préparer les ordres des paiements, s'assurer de la conformité des signatures et s'assurer de paiements effectués par la banque;
- Etablir un relevé des ordres de paiement.

Gestion du personnel

- Elaborer les actes relatifs à la gestion du personnel et aux contrats de travail;
 - Assurer le suivi des données relatives à la paie, aux congés, aux remboursements des frais de personnel;
 - Assister le Chef de projet pour les procédures de recrutement.
- Gestion administrative générale**
- Elaborer et optimiser les outils et procédures liées au bon fonctionnement des services (courriers, notes internes, tableaux de bords, fiches actions, classement, archives, etc.) ;
 - Veiller au suivi de la logistique bureautique (fournitures, bureaux, etc.) et gérer les équipements ;
 - Assurer le contrôle de qualité des prestations des fournisseurs.

PROFIL RECHERCHE

Qualifications requises

- Formation Bac+4/+5 en gestion ou comptabilité; une expérience minimale de 5 ans dans un poste similaire serait un atout;
- Compétences avérées en logiciels bureautiques et comptables (connaissance du logiciel SAGE fortement appréciée);
- Capacité à concevoir des outils de suivi et de gestion (tableaux de bords, etc.);
- Fortes capacités d'adaptation aux évolutions;
- Excellentes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse;
- Aptitude à travailler sous stress et à respecter les délais;
- Expérience associative et intérêt pour le développement appréciés.

2. Assistant Programme (H/F)

MISSIONS

Sous l'autorité du Chef du projet, l'Assistant Programme devra s'occuper des missions suivantes :

Gestion de projet

- Organiser et coordonner le planning du Programme;
- Organiser les réunions en interne ainsi qu'avec les différents partenaires;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des outils de suivi statistique et des indicateurs de résultat;
- Apporter un appui opérationnel aux différentes activités de terrain;

Communication

- Elaborer des supports de promotion de l'image du PASS
- Collecter les informations et rédiger la lettre d'information du PASS

Administration

- Exécuter les activités du secrétariat, notamment la gestion et le suivi du courrier ainsi que l'archivage manuel et électronique des documents ;
- Rédiger les comptes rendus et les procès-verbaux des réunions;

PROFIL RECHERCHE

Qualifications minima requises :

- BAC +3/+5 en gestion, sciences sociales ou autre domaine similaire;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire;
- Avoir d'excellentes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse;
- Avoir une bonne connaissance pratique de l'utilisation de la communication (courrier électronique, Internet) ainsi que des applications informatiques telles que MS Office ;
- Avoir une bonne capacité de gestion et d'organisation ;
- Expérience associative et intérêt pour le développement appréciés.

CONDITIONS DES POSTES

Durée

- Contr à durée déterminée de 2 ans, avec période d'essai de 6 mois;

- Rémunération selon compétences et expérience.

Modalités de recrutement

- Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae (max 3 pages) à envoyer par mail à l'adresse: recrutementpass@gmail.com
- Les dossiers de candidature seront acceptés jusqu'au 30/10/2012.
- Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement.



Unité – Travail - Progrès
Ministère de l'enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation
Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PRAEBASE)
Unité de COORDINATION du projet (U.C.P.)
B.P. 49 - Tél. 666 44 56 - Email : praebase_congo@yahoo.fr
BRAZZAVILLE

Avis d'Appel d'Offres International Ouvert

N° 03

Edition, impression, livraison et distribution dans les 112 inspections de l'enseignement primaire du Congo de manuels scolaires de mathématiques pour les classes de CE1 et CE2.

Don IDA N°H 487.CG

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PRAEBASE). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce Don, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d' Edition, impression à partir de manuscrits, livraison et distribution dans les 112 inspections de manuels scolaires de mathématiques pour les classes de CE1 et CE2 de manuels scolaires de mathématiques pour les classes de CE1 et CE2.

L'Unité de coordination du projet invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour le marché ci-dessus cité en un lot unique indivisible et reparti comme suit .

Type de Fournitures	Quantité	Bénéficiaires
(i) manuels de l'élève de mathématiques (CE1)	-140 000 exemplaires	Unité de Coordination du Projet
(ii) MANUELS DE L'ÉLÈVE DE MATHÉMATIQUES (CE2)	- 100 000 exemplaires	

Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international décrites dans les Directives : *Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA* ; tous les candidats des pays satisfaisant aux critères de provenance énoncés dans les directives sont admis à soumissionner.

Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après entre 8 h 00 et 16 h (*heures locales d'ouverture des bureaux*).

Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 75.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles.

Le paiement devra être effectué par Virement au compte n° 30012 00101 182243 – 02101 28, domicilié à LA CONGOLAISE DE BANQUE, sise à Brazzaville, par Chèque de caisse ou au Comptant contre la délivrance d'un reçu de caisse. Le dossier peut être envoyé, à la demande, par courrier express ou par courrier électronique, dans les mêmes conditions. Il reste entendu que les frais d'expédition seront à la charge du soumissionnaire et non compris dans le montant de l'achat.

Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le Lundi 5 Novembre 2012 à 12 h 30. L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 7.750.000 FCFA, libellée en FCFA ou dans une monnaie librement convertible sous forme de chèque certifié ou d'une caution bancaire d'une banque crédible établie ou ayant un correspondant en République du Congo.

Toute soumission d'offres adressée par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Le pli devra porter la mention «AOI 03H 487.CG ; Edition, impression, livraison et distribution dans les 112 inspections de manuels scolaires et de guides pédagogiques de mathématiques pour les classes de CE1 et CE2. A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement» Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture qui aura lieu le Lundi 5 Novembre 2012 à 12 h 30 min, à l'adresse indiquée ci-après :

Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PRAEBASE)
Unité de COORDINATION du projet (U.C.P.)
B.P. 49 - RUE LAMOTHE (derrière le ministère de la fonction publique
ET DE LA REFORME DE L'ÉTAT)
Tél. (242) 06 951 48 86 - Email: praebase_congo@yahoo.fr
BRAZZAVILLE

Le Coordonnateur



REF.ONEMO:258/2012 et 603/2012

PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE PROCÈDE A UN RECRUTEMENT DE PERSONNEL. LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE DE NATIONALITÉ CONGOLAISE ET REpondre AUX CRITÈRES SUIVANTS:

1. **Infographiste** : Formation Ecole de Commerce / Communication / Infographie (Bac+3 minimum). Au moins 2 ou 3 ans d'expérience Maîtrise des logiciels Isotools, Photoshop, Dreamweaver, Illustrator, Indesig, etc. Bonne connaissance des bases des données SQL et Oracle.

2. **Technicien Paye** : Formation en Gestion des Entreprises, Gestion des Ressources Humaines et Comptabilité (Bac+2 ou 3 minimum). Connaissances techniques dans le domaine de la paye. Deux ans d'expérience dans le domaine de la gestion de la paye. Capacités d'analyse et de synthèse.

3. **Assistante Sociale** : Diplôme d'Etat d'Assistante Sociale Expérience de deux ans minimum dans le domaine.

4. **Ingénieur Bâtiments** : Formation Technique. Connaissances en Electricité (courants forts, faibles, ondulés) climatisation industrielle et individuelle, groupes électrogènes. Connaissance des pompes et compresseurs, fluides, gaz industriels et médicaux. Trois ans d'expérience minimum.

5. **Opérateur Exploitation** : BAC C, D, E, F, S ou équivalent, mention « assez bien » minimum. Année d'obtention

du BAC : 2010, 2011 ou 2012. Être âgé entre 21 et 24 ans. Aptitude au travail en mer.

6. **Ingénieur Electricité** : Ingénieur généraliste à dominante Electrotechnique et réseaux de transport et distribution électrique. Expérience : minimum requis 5 ans, dans le cadre des Protection électriques, PDCS (Power Digital Control System), variation de vitesse, machine tournante, maintenance industrielle appliquée au métier de l'électricité. Une expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière est souhaitée. Bonne connaissance des règles techniques métier et des normes internationales dans son domaine. Maîtrise de l'anglais souhaitée.

7. **Technicien Méthode Inspection** : Bac+2 à dominante Maintenance Industrielle, avec une expérience significative dans les activités pétrolières onshore et offshore. Connaissances en informatique, notamment du logiciel SAP, vivement souhaitées. Maîtrise de l'anglais souhaitée.

8. **Superviseur Construction** : Formation d'Ingénieur ou Technicien avec 5 ans d'expérience minimum et une connaissance des installations pétrolières offshore. Expérience en conduite d'affaires ou de projets pour la partie réalisation. Connaissances en métallurgie, procédé, équipements pétroliers, électricité, instrumentation, revête-

ments, opérations mer.

9. 20. **Ingénieur Contrats**: Bac+5 (École d'ingénieur prioritairement, droit des affaires, École supérieure de commerce), première expérience dans la négociation commerciale et contractuelle. Connaissances en droit des affaires et assurances. Esprit de rigueur, de synthèse et d'analyse. Connaissances solides de l'anglais.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- * Il devra contenir OBLIGATOIREMENT:
- * une lettre de motivation manuscrite (préciser le poste faisant l'objet de votre candidature)
- * un Curriculum Vitae avec photo format d'identité (adresse complète: BP, téléphone cellulaire, email)
- * les photocopies des diplômes (sous réserve de vérification de l'authenticité des diplômes)

Tout dossier incomplet sera rejeté

- * Vous êtes vivement encouragés à déposer votre dossier sur notre site internet dédié au recrutement : www.careers.total.com

Les CV sur format papier sont à déposer à :
- **Pointe-Noire**: Bureau courrier, à la Direction Générale sise immeuble Poincaré
- **Brazzaville**: Bureau de liaison TOTAL E&P CONGO, avenue Bayardelle

DATE DE CLOTURE : vendredi 12 octobre 2012
Les épreuves de présélection seront organisées à Brazzaville et à Pointe-Noire, au fur et à mesure de la réception des candidatures. Les candidats seront convoqués aux tests de présélection par téléphone et devront se présenter munis OBLIGATOIREMENT d'une pièce d'identité en cours de validité.

Tournoi rentrée scolaire de l'Unascojuda

Des bras chargés des kits scolaires à la fin

Organisé par l'Unascojuda, sous la houlette de son président, Jean Pierre Claver Itoua Lombo, le tournoi spécial «Rentrée scolaire», destiné aux tout-petits judokas de 5 à 12 ans, a été écourté d'une semaine. Il s'est, finalement, achevé, dimanche 30 septembre 2012, au gymnase des sapeurs pompiers, à Brazzaville, sur une note de satisfaction, tant pour l'organisateur que pour les enfants, qui sont repartis chez eux heureux, car chargés des kits scolaires, don du sponsor du tournoi. Dans l'ensemble, le tournoi a été une réussite, en dépit du retrait du club Vatican, pour non observation du règlement. Sur vingt-trois clubs en lice, vingt-deux sont donc allés au bout. La qualité des combats a été appréciable. Les enfants ont combattu avec beaucoup d'acharnement, tout en étant fair-play et en améliorant leur technique individuelle. D'ailleurs, le but visé était celui-là. Il s'agit, d'abord, d'encourager les élèves à concilier les études et la pratique du judo. Ensuite, pour la tran-



Les combats ont été acharnés comme l'illustre cette séquence

che d'âge retenue, l'accent devait être mis sur l'apprentissage des nouvelles techniques qui feront des enfants des grands compétiteurs, plus tard. Jean-Pierre Itoua Lombo l'a rappelé aux encadreurs. «A ce niveau, c'est un judo d'animation. Ce n'est pas un judo où la victoire compte absolument.

Il faut, plutôt, amener les enfants à la culture de fair-play et parfaire un certain nombre de techniques», a-t-il estimé. Tout est bien qui finit bien! Les enfants se sont amusés sur le tatami. Et le public, très nombreux, s'est, également, réjoui de voir les jeunes judokas à l'œuvre, et n'a

pas arrêté d'applaudir. Rendez-vous est pris l'année prochaine, pour la sixième édition. Pour respecter la tradition.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Le palmarès 2012

Garçons.

5-6 ans: -20 kg: Mardochée Mongo (Kaké). -24kg: Elondi Emana (Tchéchénié) 1). -27 kg: Rayan Nzamba (Tosa Obika 1).

7-8 ans: -25kg: Junior Nzaou (Tosa Obika 1). -29 kg: Josué Kouango (Tchéchénié). -33 kg: Dieuvielle Botseké (Tosa Obika 1). 45kg: Darius Olouabi (Kodokadushi).

9-10 ans: -36 kg: Robert Itoua (Kotakoli). -44kg: Tony Simbou (Tosa Obika 1). -45 kg: Rémy Bayina (Tosa Obika 1).

11-12 ans: -66 kg: Prince Bengoli (Tosa Obika 2)

Filles

9 ans: -30 kg: Manivelle Ngossaki (Tosa Obika 2)

10 ans: -40 kg: Verda Nzaou (Tosa Obika 2). -50 kg: Naomie Bossaki (Tosa Obika 1)

Rémy Ayayos, président de l'A.C Léopards

Un seul mot d'ordre: gagner sans autre forme de procès!

Samedi 6 octobre 2012, à Casablanca, l'A.C Léopards de Dolisie sera reçu par WAC du Maroc. En match comptant pour la cinquième et avant dernière journée de la Coupe de la Confédération, avec pour seul mot d'ordre: gagner, gagner sans autre forme de procès. «Pour s'assurer de la qualification en demi-finales», estime le président des Fauves du Niari, Rémy Ayayos Ikounga, dans l'interview ci-après.



Le président des Fauves du Niari (au milieu)

«Monsieur le président! Que vous a inspiré, dernièrement, la victoire sur le Stade Malien?»

«Des sentiments de fierté légitime m'animent, parce que nos trois premières sorties étaient, certes, satisfaisantes, mais ne nous comblaient pas suffisamment, au regard de nos ambitions. En l'emportant, enfin, nous avons fait un pas décisif. Je suis, évidemment, très heureux, mais pas euphorique, la suite étant tout aussi difficile. Tout sera âprement disputé.»

«Votre message clé était: «La victoire! Je suis d'accord, mais moi, c'est aller jusqu'au bout». Doutez-vous de vos poulains?»

«Pas du tout. J'ai bon espoir d'al-

ler jusqu'au bout, en disputant la finale. J'ai, souvent, dit que certains observateurs me trouvent extrêmement prétentieux, mais je pense que mes ambitions sont légitimes, et je veux que tout le public sportif congolais partage cette ambition. J'en profite, pour réitérer mes remerciements au public sportif venu nombreux à Dolisie, et qui a adhéré à mon message d'encouragement de l'équipe. C'est un signe de satisfaction supplémentaire.

«Comment entendez-vous préparer les deux dernières rencontres?»

«Nous continuerons à travailler d'arrache-pied, en mettant à profit nos matchs de championnat national. C'est la meilleure prépa-

ration qui soit. Nous allons nous donner de la manière la plus décisive, parce que nous pensons avoir, aujourd'hui plus que jamais, les cartes entre nos mains.

«Après Casablanca, le 6 septembre, Dolisie, dans quatre semaines. Des deux matchs, lequel est le plus délicat, selon vous?»

«Tous les matchs sont d'une extrême importance. Nous irons à Casablanca, avec la ferme détermination d'y glaner une victoire, afin de nous assurer de la qualification en demi-finales, et non pas, comme certains ont la faiblesse de penser, chercher à faire match nul.»

«Votre commentaire, lorsque Issa Hayatou pense que l'A.C Léopards était la révélation de l'année.»

«J'ai pensé à notre pays, pas particulièrement à l'A.C Léopards. Cela montre que le football congolais, malgré quelques travers que nous condamnons, est, aujourd'hui, en train de refaire surface sur la scène continentale. C'est une fierté nationale.»

«Laquelle des deux équipes soudanaises qualifiées pour les demi-finales aimerez-vous croiser?»

«N'allons pas trop vite en besogne. Nous ne sommes pas encore en demi-finale. Toutefois, je n'ai aucune préférence, ou je ne redoute pas, particulièrement, un adversaire. Celui qui se présentera sera le bon, pour nous. Nous pensons avoir les moyens et les armes pour faire face à toute adversité.»

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Trois basketteurs ont foutu le camp, en Espagne

La fuite des sportifs congolais continue. Gervais Nzonzoko (Avenir du rail), Dameli Boungou (Inter Club) et Just Ganongo (Anges-Noirs), trois basketteurs internationaux congolais, ne rentreront pas sitôt au Congo. Peut-être jamais. Mettant à profit le supposé stage de trois jours des Diables-Rouges en Espagne, ils ont choisi l'eldorado espagnol, en faussant compagnie à leurs camarades, la semaine dernière, sur le chemin de Bangui, où se dispute le tournoi de la zone 4 (Afrique centrale) qualificatif à l'Afro-Basket 2013, la Coupe d'Afrique des nations de basket-ball qui se déroulera en Côte d'Ivoire.

Certains n'hésitent pas à affirmer que c'est une fuite programmée par les responsables du basket-ball congolais, ce que ces derniers se sont empressés de démentir. D'autres estiment que les joueurs ont pris cette décision, après avoir reçu des offres des principaux clubs de la place. Peu importe. C'est le deuxième événement de ce type en quelques semaines. On se souvient de la fugue spectaculaire de trois handballeuses, en République Tchèque, en pleine Coupe du monde juniors.

Faudra-t-il, à l'avenir, déplacer un agent de sécurité à côté de chaque sélectionné en déplacement en Europe, avec les Diables-Rouges, toutes disciplines confondues? On ne sait plus comment tempérer l'ambition des sportifs congolais à quitter, clandestinement, le pays. Et l'arène est pleine de rumeurs d'autres éventuelles fugues.

Football

S.M.O, Ajax de Ouenzé et l'A.S Police victorieux!

Des matchs avancés de la 22^{ème} journée du championnat national de football, groupe A, se sont disputés, en milieu de semaine, à Massamba-Débat. Entre A.C.M et Saint-Michel de Ouenzé, mercredi 3 octobre, la rencontre a été brillamment gagnée Saint-Michel: 3-0. De son côté, jeudi 4 octobre, Ajax de Ouenzé a pris trois points aux dépens de Tongo F.C Jambon qu'il a battu par 1-0. Avant que l'A.S. Police fasse de même, en disposant de Cuvette F.C, sur le même score (1-0). Même si les gradins étaient quasi-déserts, les six formations en lice ont promis un spectacle de qualité. Sans y parvenir tout à fait.

En rappel, voici les classements officiels provisoires des deux groupes dudit championnat:

Groupe A: 1.Diables-Noirs (50 points). 2.J.S.T (40). 3.Etoile du Congo (35). 4.Inter Club (34). 5.CARA (31). 6.S.M.L (31). 7.S.M.O (30). 8.Ajax de Ouenzé (29). 9.A.S. Police (29). 10. Cuvette F.C (26). 11.F.C Kondzo (18/-10). 12.Patronage Sainte-Anne (18/-16). 13.Tongo F.C Jambon (15). 14.A.C.M (9).

Groupe B: 1.A.C Léopards (55 points). 2. F.C Bilombé (42). 3.La Mancha (40). 4.A.S.P (37/+23). 5.V.Club Mokanda (37/+19). 6.Pigeon Verty (34/+3). 7.Munisport (34/+2). 8.A.S Cheminots (25). 9.Olympic Nkayi (23). 10. Nico Nicoyé (21). 11.U.S Saint-Pierre (20). 12.J.S.B (14). 13.Vision (11). 14.A.S Asico (8).



INTERNATIONAL
Aller + loir!



TNT
sure we can

Nouveau Logo,
Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03

www.tnt.fr www.gxinternational.net

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC
* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING
* P = Professionnel confirmé
* R = Reste fidèle au bon service
* E = Entretien de qualité inégalable
* S = Service non stop
* S = Sollicité par les clients exigeants
* I = Incomparable, toute la ville en parle
* N = Nommé ERIC-PRESSING
* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe







ANNULATION D'APPEL D'OFFRE

Dans le N°3209 du bihebdomadaire La Semaine Africaine, parue le 17 juillet 2012, le CEDEV avait publié un appel pour l'acquisition d'un véhicule d'occasion, type 4x4 (appel d'offre N°APV/FLEGT/VEHICULE 4x4/BZV/N°002).

Nous informons les soumissionnaires et l'ensemble du public congolais, que cet appel d'offre a été annulé, pour défaut de procédures d'acquisition d'un véhicule d'occasion.

Le Président de CEDEV remercie tous les soumissionnaires à cet appel, et leur présente ses excuses pour le désagrément causé.